

# Maisons

N° 21

Périodique Mensuel  
Juin 1973

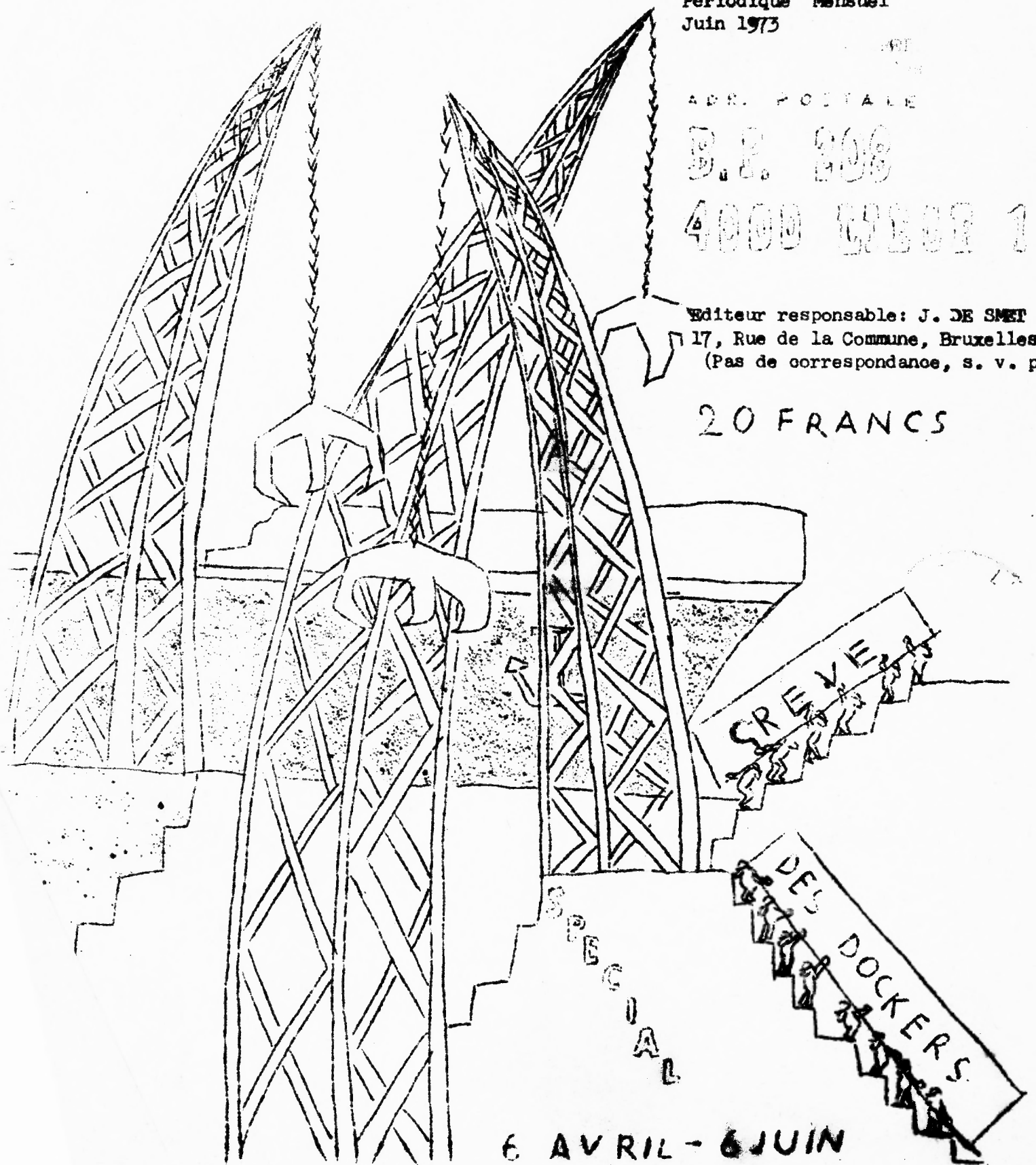
ABR. POSTALE

B.P. 308

4000 BRUXELLES 1

Editeur responsable: J. DE SMET  
17, Rue de la Commune, Bruxelles  
(Pas de correspondance, s. v. p.)

20 FRANCS



CREVEVE

DES DOCKERS

SPECIAL

6 AVRIL - 6 JUIN

# LA GREVE DES

# DOCKERS

## ET SON CONTEXTE

	page
1. Le renouveau des luttes ouvrières	2
2. La fonction et le (mauvais) fonctionnement des syndicats	3
3. Les remous internes au cours de la grève des dockers	4
4. Réactions des capitalistes	5
5. La grève des dockers : précipitation de la crise syndicale	6
6. Pourquoi la reconnaissance du mouvement ?	6
7. Une revendication de plus	7
8. Cadences + conditions de travail	8
9. Travail : y'en a marre...	9
10. Un rapport de forces - Dockers et mineurs	9
11. L'organisation du travail dans les ports	10
12. Des conséquences inattendues	11
13. Sécurité - financière - d'existence	11
14. La riposte patronale - La complaisance syndicale	12
15. Solidarité...	14
16. ... dans les ports	15
17. ... ailleurs	16
18. ... syndicale	17
19. ... ouvrière	18
20. R.T.B. - B.R.T.	18
21. Les femmes quittent leur vaisseau	19

2.		Page
22.	L'organisation de la grève - sans les grévistes	20
23.	Le rôle du Parti Communiste	21
24.	Quant aux groupuscules...	25
25.	Les dockers face à leur lutte - les racines d'une défaite	25
26.	Pour conclure	29
27.	<u>Chronologie de la grève</u>	36

.....

## 1. LE RENOUVEAU DES LUTTES OUVRIÈRES

Nous avons souvent constaté, dans les pages de Liaisons, que les luttes ouvrières spontanées et autonomes s'étaient faites rares en 71 et 72. Pendant toute cette période, à quelques exceptions près, on a connu une prolifération de grèves lancées par les syndicats, dont les intentions plus ou moins avouables (et avouées) n'avaient généralement qu'un rapport très lointain avec l'émancipation de la classe ouvrière.

La situation a commencé à changer depuis le début de cette année, et nous arrivons à un climat de luttes qui, sous plus d'un aspect, rappelle les mouvements de 1970. Dès l'abord, le contexte est déjà très semblable, surtout en ce qui concerne l'économie : nous sommes dans une période où l'industrie est particulièrement florissante (surtout les secteurs de pointe), ce qui a deux résultats au niveau de la condition ouvrière : d'une part, un accroissement de la productivité, donc des cadences de travail, et, d'autre part, un gouffre grandissant entre les revenus ouvriers et les profits réalisés par les patrons ; si on ajoute à cela la cavalcade du coût de la vie...

Il n'est pas étonnant, dans ce cas, que la plupart des grèves sauvages se déroulent dans des régions ou des secteurs où l'industrie est florissante, comme, entre autres, Gand, Anvers, ou l'axe Bruxelles-Vilvorde. Au contraire, en Wallonie, où le chômage est toujours là, menaçant, les luttes demeurent bien rares ; on peut constater que les syndicats ne se font pas faute d'y agiter conjointement l'épouvantail du chômage et le drapeau de l'effort commun à fournir pour maintenir en activité une économie défaillante : voir, par exemple, le récit de la grève de la Division Mécanique de Cockerill (Liaisons n°20).

Tout ceci n'implique pas que les choses soient forcément tranchées, que l'autonomie ouvrière ait brutalement balayé toutes les grèves syndicales. Celles-ci sont encore très présentes, dans des secteurs moins avancés, dans les services publics, etc... Et, par ailleurs, les syndicats ne se font pas faute de prendre le train en marche chaque fois que cela leur est permis ou que cela leur est nécessaire, comme dans la grève des 7000 ouvriers des usines Beckaert à Zwevelgem, Ingelmunster, Aalter et Lanklaar (voir Chronologie), grève reconnue où, cependant, la principale revendication (le 13ème mois) est la même que celle des dockers. Le résultat est caracté-

ristique : appel à la reprise du travail deux jours après le début du conflit, sous prétexte de permettre la discussion avec la direction.

La situation est analogue à Cockerill (on trouvera les faits marquant du déroulement de cette grève dans la Chronologie, du 28 mai au 7 juin), où les syndicats sont forcés, dans le contexte de la grève des dockers, de reconnaître le mouvement déclenché le 28 mai par les ouvriers des fours à coke, pour éviter qu'il ne s'étende en-dehors de leur contrôle. Cela ne veut pas dire qu'ils l'ont fait de gaieté de coeur, à en juger par les manoeuvres mises en oeuvre (par exemple, une tentative de procéder à un vote secret, malgré l'opposition des ouvriers). Cela ne veut pas dire non plus que les ouvriers en grève soient dupés : les assemblées houleuses, les retournements de situation (comme à Flémalle, où les grévistes annulent leur vote en brûlant les bulletins, après avoir appris que leurs camarades sérésiens ont refusé de voter) montrent que "reconnaissance" ne signifie pas immédiatement "récupération".

## 2. LA FONCTION ET LE (MAUVAIS) FONCTIONNEMENT DES SYNDICATS

Un trait particulièrement intéressant de la situation qui se développe actuellement, c'est qu'elle met en relief une sorte de pourriture au second degré qui se développe au sein des maisons syndicales.

On a pu voir depuis belle lurette que les structures syndicales tout entières (où en fin de compte les individus qui dirigent ne sont que des rouages) en étaient arrivées à faire partie intégrante du système et à contribuer au développement "harmonieux" de l'économie - sur le dos des travailleurs. Cette fonction, elles l'assument au prix d'un va-et-vient perpétuel entre l'ami capitaliste et la "base" ouvrière : il leur faut frotter la base de l'un et de l'autre, sous peine de voir leur compétence ou leur représentativité battues en brèche. Plaignons les dirigeants et délégués syndicaux, à cheval entre le patron et l'ouvrier, et toujours conduits à renier l'un pour rentrer en grâce auprès de l'autre ! A vrai dire, ils ont plutôt été préoccupés, depuis pas mal de temps, à lécher le cul du premier, d'où les grèves sauvages qui concrétisent l'écart qui va croissant entre syndicats et ouvriers. Une déclaration de l'Intersyndicale des ports, durant la grève des dockers, résume à souhait la situation où se trouve le mouvement syndical tout entier : "Si nous apportons notre soutien à la lutte, nous perdrons d'un seul coup la confiance des patrons". Sans commentaires.

Mais cela ne fait pas l'affaire du système capitaliste et celui-ci, loin de remercier ses fidèles serviteurs pour les services rendus, s'empresse de leur foutre des pieds au cul pour leur apprendre à faire leur travail convenablement. Les journaux de la presse bourgeoise sont pleins de discussions, d'éditoriaux, d'articles de fond, etc., qui font remarquer que les syndicats, pour avoir fait trop de compromissions avec les patrons et le gouvernement, ne sont plus aptes à maintenir la "paix sociale" dont le capitalisme a tant besoin.

L'affaire Caterpillar est tout à fait représentative de l'attitude des dirigeants à l'égard de l'incompétence des syndicats : dans cette entreprise, la direction n'a pas hésité à démolir des années de politique syndicale (voir, dans Liaisons n°5, le récit de la grève sauvage de 1970) en licenciant deux délégués et une dizaine

d'autres ouvriers. Et lorsque les syndicats ont cherché de l'aide, personne n'est venu, pas même le gouvernement et leur petit copain carolo Glinne, et surtout pas les travailleurs de la région ; l'idée d'une grève générale de 24 heures prévue dans la région de Charleroi a dû être abandonnée, pour cause de désintérêt de la part des travailleurs. Les ouvriers de l'usine Caterpillar eux-mêmes ont sanctionné la pleuterie des bonzes syndicaux en les huant et en les insultant au cours de l'assemblée qui a vu la reprise du travail, le 11 avril.

### 3. LES REMOUS INTERNES AU COURS DE LA GRÈVE DES DOCKERS

Cet état de fait a ses répercussions jusqu'à l'intérieur des syndicats. Le fait essentiel qui marquera cette nouvelle période de lutte entre les ouvriers et les syndicats, c'est l'apparition de larges fissures dans le monolithe de la F.G.T.B. C'est à la grève des dockers de Gand et d'Anvers qu'il appartient d'avoir fait éclater ces fissures au grand jour.

Au cours de cette grève, on a vu l'Intersyndicale anversoise pratiquement désavouée, tant son attitude était (et est en général) réactionnaire, par l'action de solidarité de l'A.C.S. et de la F.G.T.B. de Gand. Les "grands chefs" syndicaux Debunne, Houtuys et Co, frémissants devant les actions de solidarité qui s'étendaient parmi la classe ouvrière du pays, se sont bornés à condamner le mouvement et ont évité d'intervenir dans le conflit et même de s'étendre sur le sujet : cette prudence inaccoutumée cachait mal leur émoi face à la décomposition de leur pouvoir (même s'ils arguaient d'une propice "autonomie des Centrales").

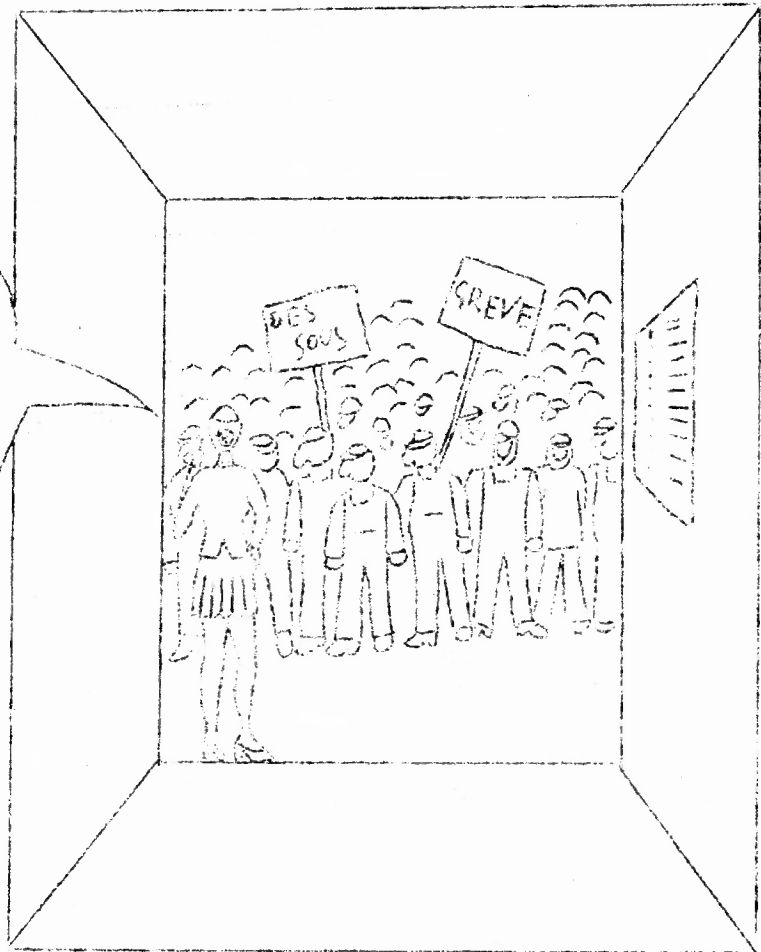
On a même vu les secteurs traditionnellement "à gauche" (si c'est encore possible) de la F.G.T.B. - la C.G.S.P.-R.T.B., les Jeunesses Syndicales de Bruxelles, la C.G.S.P.-Enseignement, le secteur Gazelco de la C.G.S.P., le Comité exécutif du SETCa de Bruxelles-Halle-Vilvoorde - et du P.S.B. (entre autres, le Comité Fédéral des Jongsocialisten et l'U.D.P. montoise) ne pas hésiter à dénoncer la Centrale des Transports (l'U.B.O.T.). Jusque dans le sein de celle-ci, où une opposition est née avec la prise de position des taximen bruxellois en faveur des dockers.

Il ne faut évidemment pas voir dans ces dissensions plus que ce qui s'y trouve réellement : pour ces diverses oppositions, il s'agit en tout et pour tout de redorer un blason syndical que l'attitude bornée de certaines centrales ternit un peu plus chaque jour. La vieille division qui régnait parmi la classe dirigeante, entre tenants de méthodes d'exploitation traditionnelles et partisans de méthodes plus "subtiles", on la voit s'affirmer aujourd'hui au sein des syndicats. Mais, quoi qu'il en soit, même si les diverses oppositions syndicales ne sont là que pour offrir une solution de rechange, leurs manifestations actuelles sont bel et bien le signe que la grande baraque syndicale est en crise. On n'a probablement pas fini, dans les mois à venir, de voir les répercussions de cette crise.

Quant à la C.S.C., un peu moins touchée dans la grève des dockers du fait de sa position minoritaire, des soubresauts équivalents, sinon aussi voyants, l'agitent au même titre que la F.G.T.B. : la participation de la J.O.C. bruxelloise et de la C.S.C.-Radio au comité de soutien aux dockers créé dans l'agglomération bruxelloise par la "gauche" de la F.G.T.B., en témoigne amplement.

1er : U.B.O.T.  
 2ème : Centrale Chrétienne  
 3ème : Ministère de l'Emploi  
 4ème : Association maritime  
 5ème : Collège échevinal  
 6ème : Commissaire-en-chef  
 7ème : B.S.R.  
 8ème : La Libre Belgique

2ème Sous-Sol : Salles pour  
 Ouvriers



#### 4. RÉACTIONS DES CAPITALISTES

La classe au pouvoir est très attentive à la crise des syndicats, comme le prouve la phrase suivante, extraite de l'article du journal Le Soir du 5 juin annonçant la fin de la grève dans les ports : "Les organisations traditionnelles syndicales devraient se montrer attentives à ces court-circuits répétés qui se produisent entre le sommet et la base". Ou encore ce qu'écrivait, le 28 avril, le très-réactionnaire journaliste à la R.T.B. et au journal Le Monde, Pierre de Vos : "La crise qui se dessine amène les dirigeants des grandes organisations à se demander si le moment n'est pas venu de modifier la nature des relations entre les travailleurs et ceux qui les représentent".

Face à l'incapacité des syndicats à "maintenir la paix sociale", comme ils disent, les capitalistes sont déjà en train d'étudier des solutions de rechange comme l'"autogestion" ou la "cogestion", ou encore la "participation", se basant sur l'exemple allemand ou sur les "conseils ouvriers" mis en place en 1950 par le capitalisme d'Etat yougoslave. Les colloques, débats, prises de position à ce sujet ne cessent de se multiplier parmi les couches sociales intéressées : cadres, dirigeants, étudiants, etc... Les bureaucraties syndicales, qui avaient été parmi les premières

à suggérer ces méthodes d'exploitation raffinées pour pallier leurs déficiences, se laisseraient-elles maintenant distancer par la bourgeoisie sur leur terrain d'élection ? Que dire, par exemple, du baron Lambert qui décide d'ouvrir ses assemblées générales aux petits actionnaires, ce qui n'aura sans doute pas une grande portée pratique, mais constitue un précédent sur lequel la classe capitaliste peut bâtir une nouvelle politique.

## 5. LA GRÈVE DES DOCKERS : PRÉCIPITATION DE LA CRISE SYNDICALE

La grève des dockers est un épisode important dans la rupture entre les travailleurs et les organisations "ouvrières" traditionnelles. Alors qu'on pouvait voir celle-ci s'annoncer il y a bien longtemps déjà (au moins au début de ce siècle), aujourd'hui, au contraire de ce qui s'est passé bien des fois dans l'histoire du mouvement ouvrier en Belgique, ces organisations "ouvrières" semblent moins que jamais capables de regagner la confiance de ceux qu'elles étaient censées représenter.

Comme le disait un docker à des camarades qui se sont rendus à Anvers : "le syndicat, c'était comme une mutuelle - maintenant, il ne fonctionne même plus comme mutuelle". En d'autres termes, pour la plus grande part de la classe ouvrière du pays, le syndicat était devenu un organe auquel on versait sa cotisation pour certains avantages immédiats (la prime de sécurité d'existence des dockers, par exemple) ou dans l'espoir d'en récupérer le bénéfice dans les jours difficiles - les jours de grève.

Maintenant, au terme d'une période qui débuta après la Grande Grève de 60-61, et qui a vu l'intégration des organisations syndicales dans le fonctionnement du capitalisme belge (ce qui, en fait, n'était qu'un des nombreux épisodes de la modernisation accélérée des structures et du fonctionnement de ce dernier), cet espoir est réduit à néant : c'est devenu une politique syndicale que de refuser à des grévistes ce que ceux-ci considèrent comme leur dû.

Concrètement, dans le cas vécu par les dockers, étant donné qu'ils n'ont pas fait grève depuis 60-61, que chaque docker paie 222 francs par mois et qu'il y a environ 7000 syndiqués, cela signifie que la somme dont les syndicats leur refusent de disposer dépasse les 223 millions de francs.

## 6. POURQUOI LA RECONNAISSANCE DU MOUVEMENT ?

Ce phénomène particulier - indemnités de grève (il y a beaucoup de pays où celles-ci n'existent pas) + refus des syndicats de les payer - donne à la lutte des dockers un tour nouveau par rapport à ce qui existait précédemment ou à ce qui existe encore ailleurs. En effet, dans les grèves "sauvages" antérieures, on a souvent pu voir les ouvriers grévistes soucieux d'obtenir la reconnaissance de leur mouvement par les bureaucraties.

Cette attitude relevait le plus souvent d'un attachement traditionnel aux organisations "ouvrières" et/ou de l'espoir qu'une reconnaissance du mouvement entraînerait une action favorable (espoir combien souvent trompé, la reconnaissance étant devenu le plus sûr moyen pour les syndicats d'en détourner les objectifs et de noyer

le poisson - voir les derniers cas en date, Beckaert et Cockerill, mentionnés plus haut). Une telle orientation prise par les ouvriers constituait un frein énorme au développement de leur lutte.

Avec les dockers, la situation est différente. Comme un nombre croissant d'ouvriers, instruits par l'expérience de la grève du Limbourg et par nombre d'autres mouvements, ils savent qu'une telle démarche n'a pas de sens. Même si les organisations syndicales sortaient de derrière le rempart des conventions collectives et de la "parole donnée", ce ne serait jamais avec des intentions bien pures à l'égard des grévistes. Cela, les dockers le savaient depuis le début.

Pourquoi, dès lors, peut-on se demander, ont-ils sans relâche réclamé des syndicats la reconnaissance de leur grève ? Pourquoi toutes leurs manifestations, après une quinzaine de jours de grève, se dirigent-elles vers les sièges syndicaux ? Pourquoi, par la suite, les manifestants vont-ils affronter en des combats parfois très durs les forces de répression qui les empêchent de passer de passer dans les rues où se trouvent les sièges de l'U.B.O.T., de la F.G.T.B., de la Centrale Chrétienne des Transports ? Qu'y a-t-il de nouveau dans une détermination qui ne semble à première vue guère différer des anciennes illusions ?

La réponse, on la trouve dans les déclarations des grévistes et dans les slogans qui retentissent dans les rues que parcourent leurs manifestations. Ce qu'ils veulent, ce sont des sous, c'est le moyen de subsister et de ne pas devoir céder devant le crédit, cette arme patronale mille fois plus efficace que les lois anti-grèves, c'est ne pas devoir attendre des mois pour tirer profit de l'augmentation de salaire pour laquelle ils se battent. Bref, loin d'encre considérer le refus syndical comme un abandon ou comme une trahison, les dockers le considèrent comme une atteinte directe à leur niveau de vie, au même titre que le refus patronal de céder aux revendications qui ont été à l'origine de la grève, au même titre que l'augmentation du coût de la vie, au même titre qu'une attaque du système contre les conditions de vie de n'importe quel ouvrier.

Le syndicat n'est plus considéré comme une chose qui a trahi et dont on a momentanément perdu la propriété ; au contraire, il est, dans l'esprit des dockers, définitivement situé à la place qu'il occupe dans le système : au côté des patrons, de l'Etat, des flics. Par cette attitude pratique d'une partie de la classe ouvrière, la "reconquête des syndicats" prônée par les trotskystes et autres fumistes est réduite à néant, bien plus qu'elle ne le serait par de longues discussions théoriques sur le sujet.

## 7. UNE REVENDICATION DE PLUS

Syndicat = patron, ce qui explique que la demande d'une reconnaissance de la grève va très vite apparaître sur le même pied que les autres revendications adressées, elles, au patronat : un 13ème mois ; une prime de 100 francs au lieu des 40 payables à partir du 30 avril et prévus par la convention, et une augmentation de 50 francs de l'indemnité de chômage ; une intervention plus importante dans les frais de déplacement (qui sont de 50 francs par jour) ; une meilleure adaptation des salaires à l'index ; pour les Gantois, un service médical et d'ambulances attaché au port ; pour les Anversois, une meilleure infrastructure sanitaire (surtout des lavoirs). La revendication dirigée contre les syndicats va même occuper la première place, et ce n'est que logique : toucher les indemnités de grève, c'est se donner



les moyens de mener à bien la lutte pour les autres revendications. C'est aussi éviter que le bénéfice de la victoire ne soit bouffé avant même qu'elle ne soit atteinte.

L'orientation prise par la lutte des dockers est, comme pour tous les autres travailleurs, déterminée par leur vie quotidienne, et la défense et l'amélioration d'un certain niveau de vie sont les éléments principaux de la vie quotidienne d'un travailleur, n'en déplaise aux purs esprits qui voudraient voir des grèves "politiques" se substituer à des grèves économiques, menées par des ouvriers qui auraient appris à lutter dans les livres et en se nourrissant d'eau claire. Pour saisir pleinement le sens de ceci, il faut avoir entendu le ton plein d'amertume d'un docker interviewé par la R.T.B. qui expliquait que cette année-ci, sa famille et lui seraient contraints de se passer de vacances.

Reconnaissance de la grève : le cadre dans lequel s'inscrit cette revendication lui donne une dimension nouvelle, qui fait faire un pas en avant à la lutte de classes en Belgique. Est-ce à dire que toutes les revendications des dockers présentent un aspect neuf ?

## 8. CADENCES + CONDITIONS DE TRAVAIL

Une augmentation des cadences de travail et, en général, une dégradation des conditions dans lesquelles celui-ci est effectué, tout cela en vue d'un accroissement de la rentabilité de l'industrie, voilà le lot de l'ouvrier d'aujourd'hui et de l'ouvrier belge en particulier. Avant d'examiner le cas très particulier des dockers, il faut noter en passant que la réaction des ouvriers belges aux cadences de travail a toujours tendance à s'exprimer en termes d'augmentations de salaires estimées proportionnelles à l'effort fourni et encore bien peu en termes de refus des cadences ou des conditions de travail défavorables. Encore que cette deuxième attitude commence à apparaître çà et là : on pourrait citer, à ce propos, la grève entamée le 9 avril par les mineurs du puits Collard de Seraing, qui voulaient ainsi protester contre des températures excessives dans les tailles. Cette grève qui, bien entendu, était désavouée par les syndicats, dura 15 jours et se termina victorieusement, du moins pour la pause de 2-10, plus combative, qui obtint d'être déplacée vers une taille où la température ambiante était plus supportable. Mais un tel mouvement constitue encore l'exception, et la réponse des ouvriers belges à cet aspect de leur exploitation demeure très différente de celle, par exemple, des ouvriers italiens ou français (voir la récente grève des O.S. de Renault-Billancourt) depuis 1968.



## 9. TRAVAIL : Y'EN A MARRE

Par contre, l'aspect "refus du travail" tend à se répandre. Provoqué au premier chef par la contradiction qui existe entre, d'une part, le caractère pénible du labeur quotidien et les conditions de vie épuisantes propres à la société moderne, et, d'autre part, les immenses possibilités de loisirs qui s'offriraient si la vie sociale n'était plus livrée au capitalisme, le dégoût qui imprègne les ouvriers devant le travail joue un rôle non négligeable dans le déclenchement de la plupart des grèves.

Si on ne voit guère encore de mouvements qui démarrent explicitement sur le thème du refus de travailler, par exemple comme cela s'est vu dans les dernières années dans certaines usines des États-Unis (où des ouvriers ont commencé à utiliser leurs ateliers comme lieux de loisirs et de jeux, employant à cet effet le matériel de production) ou d'Italie (où des ouvriers ont abandonné leur travail en expliquant qu'ils voulaient aller à la pêche - il fallut deux jours pour qu'ils se décident, sous la pression des syndicats, à émettre des revendications d'un style plus classique !), il est certain que la lassitude (quand ce n'est pas l'épuisement), le besoin de repos, le dégoût, précipitent le déclenchement d'un mouvement. C'est vrai dans toutes les grèves, où les premières heures ou même les premiers jours révèlent un soulagement général et un besoin de détente, plus encore qu'une volonté de lutte qui n'apparaît souvent qu'un peu plus tard.

Les dockers n'ont pas fait exception à la règle, et c'était particulièrement sensible dans les paroles d'un des leurs : "Ouf ! Enfin ! Vous vous rendez compte, ça fait depuis 1947 qu'on n'avait pas fait grève !".

Cependant, comme on va le voir, ce sentiment n'est pas clair. Il apparaît mélangé à d'autres tendances contradictoires, et c'est là l'une des faiblesses de l'action des dockers. La cause en est dans les conditions de travail qui sont les leurs.

## 10. UN RAPPORT DE FORCES - DOCKERS ET MINEURS

Les dockers d'Anvers (et, par suite, ceux de Gand, dont le développement est très récent en tant que port de mer) bénéficient d'une organisation du travail qui les distingue des autres travailleurs. Comme dans tous les cas d'avantages acquis par un secteur particulier de la classe ouvrière, leur conquête s'est faite à la faveur d'un rapport de forces qui, pendant des décennies, fut peu favorable à la classe dirigeante.

En effet, les dockers, secteur-clé de l'économie d'un pays pour lequel les échanges avec l'extérieur sont essentiels, ont pu profiter de la situation et forcer les patrons à leur faire des concessions. Les refuser, c'était pour les patrons risquer de désorganiser la vie économique du pays en provoquant la paralysie d'une bonne partie des exportations (dont la part dans la production n'a jamais cessé de croître) et des importations (surtout de matières premières, en provenance du Congo ou d'ailleurs). Bien entendu, cela s'est souvent fait au prix de luttes dures, le dernier épisode important étant la grève sauvage de 1947.

Cette évolution est très similaire à celle qu'ont connue les mineurs. Dès le début de l'expansion capitaliste en Belgique, ceux-ci ont constitué un secteur sur lequel reposait l'ensemble, ou presque, de l'économie. Profitant de ce rapport de force, et grâce à des conditions de travail qui favorisaient l'unité dans la lutte, ils se sont acquis très tôt (dès la fin du 19ème siècle) des avantages de loin supérieurs à ceux dont pouvait jouir le reste de la classe ouvrière. A partir de 1950 environ, la part du charbon dans l'économie a commencé à décroître, et le niveau de vie des mineurs s'est du coup progressivement détérioré, ce qui a donné le résultat que l'on sait : la grève de 1970. Cependant, si l'évolution des deux situations est semblable, il y a une différence de taille, à savoir que les dockers constituent toujours un secteur-clé de l'économie (en attendant que l'usage des conteneurs se généralise) et que, par conséquent, les patrons ont dû trouver d'autres moyens, comme on le verra ci-dessous, pour regagner le terrain perdu.

Un autre point unit les dockers et les mineurs : les conditions particulièrement dangereuses dans lesquelles s'effectue le travail. A Anvers, cela se traduit par une quinzaine de morts sur le lieu de travail par an (chiffre officiel), sur un total de 12.000 dockers. On a estimé à une moyenne de 10.000, soit l'équivalent de la presque totalité des dockers, le nombre annuel d'accidents du travail (des cas les plus bénins aux accidents les plus graves). Rien d'étonnant, dès lors, si les dockers sont sensibilisés sur ce sujet et si, en particulier, ceux de Gand réclament qu'un service de Croix-Rouge plus efficace soit mis sur pied dans le port.

## II. L'ORGANISATION DU TRAVAIL DANS LES PORTS

Les dockers ont donc obtenu une organisation avantageuse de leur travail, réunie dans leur "Codex", ou règlement de travail, et dont le premier trait consiste en une (relative) indépendance à l'égard des employeurs.

Concrètement, un docker renouvelle quotidiennement l'employeur pour lequel il travaille ; se présentant chaque jour au Kot (bureau d'embauche) à l'heure prévue pour l'un des quatre "shifts" (pauses) (qu'il a choisie une fois pour toutes), il se "vend" pour sa journée de 8 heures, ce qui lui permet éventuellement de choisir son employeur et de varier quotidiennement le travail qu'il effectuera. L'inverse est également : l'embauteur (généralement un "foreman", ou chef d'équipe), dominant la situation du haut d'une estrade, peut refuser d'embaucher un ouvrier considéré comme une tête chaude ou embaucher en priorité un docker qui travaille dur et vite.

Évidemment, la liberté du docker a ses limites : <sup>pas</sup> plus qu'un autre ouvrier, un docker n'est "libre" au point de ne pas avoir d'employeur. Parler de "liberté" en ces termes, c'est se foutre de la gueule des gens qui sont obligés, tous les jours, de vendre leur force de travail pour subsister.

Quoi qu'il en soit, ce système que certains appellent "marché d'esclaves", cette structure d'organisation du travail que l'on peut considérer comme un résidu d'une ère économique antérieure au capitalisme, les dockers s'en trouvent satisfaits et le préfèrent à la présence obligatoire à l'horloge de pointage d'une usine. On ne voit d'ailleurs pas pourquoi on le leur reprocherait, à moins d'être un patron soucieux d'efficacité.

## 12. DES CONSÉQUENCES INATTENDUES

Mais parallèlement à une grande solidarité dans le combat (qui s'est manifestée plus que jamais dans la lutte d'avril-mai), ce système a forcément donné naissance à une compétitivité entre dockers : il s'agissait de montrer que l'on pouvait travailler vite et bien, et ainsi se donner plus de chances d'être embauché par les foremen. Ce revers à la médaille a donné naissance à la réputation internationale du port d'Anvers, "le port où les navires restent le moins de temps" parce que les dockers sont plus rapides qu'ailleurs pour les charger et les décharger. C'est un fait connu de tous qu'un cargo qui, à Marseille ou au Havre, demande 7-8 jours pour être déchargé, ne demeure que 2 ou 3 jours à Anvers, et ce avec le même nombre de débardeurs. Et la proportion est la même lorsqu'on compare Anvers à Rotterdam ou Hambourg. D'où, par ricochet, un véritable sentiment de fierté qui s'est développé chez les dockers anversois, devant leur réputation acquise au bénéfice des patrons.

Seulement, voilà, il vient un jour où cette fierté, cette espèce d'escalade entre ouvriers, cette accélération "volontaire" de la rapidité de chargement et de déchargement des navires viennent brutalement en conflit avec les intérêts profonds des dockers - qui sont en fin de compte ceux de tout ouvrier. Cette contradiction vécue par les ouvriers portuaires, rien ne saurait mieux la rendre que ce que déclarait un gréviste : "Du fait que le dockeur libre choisit son patron lui-même, il n'est pas comme le type qui travaille à la chaîne, il fait son travail avec goût..." Et, au journaliste qui lui demande si ses collègues et lui sont fiers de leur rapidité de travail, le même gréviste répond : "Certainement, que nous sommes fiers ! Nous sommes même un peu trop fiers, parce que ce serait plutôt une fierté mal placée... Se faire crever pour avoir la fierté de dire le soir : 'Nous, on a fait tant de tonnes aujourd'hui', quand on y pense bien, c'est un peu pousser la plaisanterie..." Après cela, de longs discours sont inutiles.

Mais la contradiction que ressentent les dockers dans leur vie ne s'arrête pas là : on la trouve aussi entre leurs rythmes de travail effrénés qui, comme partout ailleurs s'accroissent au détriment de la sécurité la plus élémentaire et, d'autre part, le taux très élevé d'accidents auquel nous faisons allusion plus haut. Les charges sont souvent mal arrimées, ou elles sont trop lourdes, etc...

Certes, de nombreuses mesures d'hygiène et de sécurité ont été prises, une infrastructure permettant des soins rapides a été mise en place (du moins à Anvers) mais le bénéfice en a été perdu, dans la réalité de tous les jours, à cause de conditions qui forçaient les dockers à prendre des risques pour travailler plus vite. De sorte que les dockers se retrouvent au même niveau que les ouvriers d'usine, lesquels se voient retirer quotidiennement leurs conquêtes en matière de sécurité et d'hygiène sous la menace du licenciement, et non par une participation "volontaire". Dans les deux cas, l'évolution a été différente, mais il s'agit toujours d'un seul et même problème : c'est la violence du système qui impose aux travailleurs de jouer chaque jour avec leur vie et leur santé.

## 13. SÉCURITÉ - FINANCIÈRE - D'EXISTENCE

Le deuxième grand avantage que les dockers ont arraché aux patrons, c'est l'"indemnité de chômage". Comme les arrivées et venues des navires dans le port ne sont pas régulières, il n'est pas certain qu'il y ait du travail chaque jour pour chaque homme. En fait, la moyenne est de cent jours de travail par an et par dockeur.

C'est pourquoi ce système a été conçu, qui permet aux dockers qui n'ont pas été embauchés, faute d'un nombre suffisant de navires à charger ou à décharger, de toucher les 2/3 environ de leur salaire, sous la forme d'une allocation de chômage et d'une prime du fonds de sécurité d'existence (celle-ci est réservée aux seuls dockers de la catégorie A - les professionnels). Évidemment, il faut encore voir en quoi consiste ce salaire ! De plus, il faut qu'un docker soit affilié à un syndicat s'il veut s'éviter des complications administratives lorsqu'il doit toucher son chômage. Le paiement se fait dans un local syndical.

Avant de voir comment les patrons s'y sont pris pour grignoter ces conquêtes, et comment les syndicats leur ont bien volontiers donné un coup de main, il faut aussi signaler que les dockers ont obtenu, dans leur "Codex", que soient interdits les "doubles shifts". En clair, cela signifie que, sur une même journée, un ouvrier ne peut travailler que durant une seule pause, l'intérêt de cette interdiction étant avant tout de permettre que chacun, dans la mesure du possible, soit embauché. Des sanctions devaient être prises par les syndicats contre ceux qui enfreignaient cette règle...

14. LA RIPOSTE PATRONALE
LA COMPLAISANCE SYNDICALE

Les capitalistes ont un point commun avec les travailleurs : ils ne sont jamais satisfaits. On pourrait croire que le système d'embauche des dockers est des plus satisfaisants pour les patrons, par les conséquences imprévues qu'il a eues sur le plan des rythmes de travail. Ce serait compter sans la rationalisation systématique du travail que le capitalisme doit mettre en oeuvre pour réduire ses coûts d'exploitation et accroître ses profits.

Pour les patrons, ce système comporte toujours une bonne part d'incertitude, ainsi qu'un accroissement des formalités (donc des dépenses) administratives. En cas de grève, il renforce l'unité parmi les travailleurs - on vient de le voir pendant les deux derniers mois. On pourrait à la limite ajouter qu'un système aussi archaïque correspond peu à l'esprit qui anime les capitalistes modernes, soucieux d'efficacité et d'encadrement rigide des travailleurs. Aussi les patrons du port ont-ils progressivement procédé à l'embauche de "vastemannen", de dockers "fixes", liés à l'employeur par un contrat, par opposition aux "losemannen", les ouvriers qui se présentent chaque jour à l'embauche. Au lieu de se rendre au Kot du Kempische Dock pour y être embauchés par les contremaîtres, les "vastemannen" se présentent chez un patron qui les a engagés une fois pour toutes comme les ouvriers de n'importe quelle usine. En principe, ce procédé n'est pas permis, mais il est petit à petit devenu une réalité. Aujourd'hui, les estimations du nombre de "vastemannen" se montent de un tiers à la moitié du nombre total de dockers.

Au port d'Anvers, les syndicats, ces organes bâtis par des générations de combats en vue de la conquête et de la protection des intérêts ouvriers et qui aujourd'hui n'ont pour toute raison d'être que la défense des intérêts capitalistes, les syndicats ne se sont pas contentés, profitant d'un certain climat de passivité entretenu chez les dockers, d'imposer des conventions collectives plus défavorables (aux ouvriers, bien entendu !) que partout ailleurs ; ils ne se sont pas non plus contentés d'éviter depuis 1964 qu'ait lieu la moindre assemblée ouvrière - elle aurait pu

remettre leur politique en question !

Il aura également fallu qu'ils cautionnent de leur silence les pratiques patronales en matière d'embauche. Et ce n'est pas tout : les "doubles shifts" dont il était question plus haut, les employeurs en ont lentement répandu l'usage afin de réduire leurs frais d'administration et de faire le même travail avec des équipes plus réduites. Aujourd'hui, la pratique du "double shift" est très répandue chez les dockers, surtout parmi les "vastemannen". Là aussi, les syndicats ont fermé les yeux et se sont abstenus de prendre des sanctions contre ceux qui raflaient le travail de leurs compagnons. A plus forte raison, il n'a jamais été question pour eux de faire pression sur le patronat dans ce domaine (ni dans aucun autre domaine, d'ailleurs).

Pas une seule fois, les syndicats n'ont levé le petit doigt pour mettre un terme au développement d'un état de fait contraire aux intérêts et aux vœux des dockers. Aujourd'hui, les "vastemannen" sont peut-être plus nombreux (il y en a au moins 4000) que les dockers proprement dits, le "double shift" est une pratique de tous les jours ; on pourrait aussi mentionner les primes au rendement, interdites en principe, mais que tous les employeurs allouent aux "bons" ouvriers. Une telle situation a eu des incidences sérieuses sur le déroulement de la grève, principalement sur l'unité entre ouvriers. Durant la grève, patrons et syndicats ont même poussé à l'embauche "libre" entendue, dans leur esprit, comme "liberté du travail".



Les revendications des grévistes ne réclamaient pas expressément que l'on en finisse avec de telles pratiques, mais il ne fait pas de doute que leurs côtés négatifs sont vivement ressentis par eux. Les déclarations en ce sens sont abondantes. Et on peut compter qu'elles interviennent pour une grande part dans la rancœur des dockers à l'égard des syndicats.

Nous ne nous étendrons pas sur le chapitre des "accords de programmation sociale" qui, c'est bien évident, sont à la base même du mouvement. Leurs fonctions et leurs incidences ont été suffisamment décrites et explicitées, dans Liaisons et ailleurs, et on ne trouvera probablement plus un seul ouvrier, aujourd'hui, qui croie qu'elles puissent lui apporter le moindre avantage. Bien avant le printemps de 1973, la grève des mineurs de 1970 et nombre d'autres luttes en ont irrémédiablement dévoilé les aspects nuisibles à la classe ouvrière. Rappelons simplement ce qui a déjà été dit, à savoir que l'Intersyndicale des ports avait particulièrement forcé la dose en signant une convention des plus favorables aux intérêts patronaux.

### 15. SOLIDARITÉ . . .

Avant d'en venir à ce qui, à notre avis, constitue la faiblesse la plus importante du mouvement des dockers, il convient de mettre en relief et d'examiner en détail un développement particulièrement marquant de la grève : la solidarité qui s'est étendue dans le pays et même à l'étranger, et qui a pris tant de formes différentes.

La comparaison, évoquée plus haut, entre la grève des mineurs du Limbourg, en 1970, et celle des dockers fait ressortir une différence importante : dans le premier cas, on n'a assisté qu'à de timides velléités de solidarité, au niveau régional ; des ouvriers directement concernés par les buts du mouvement, comme les mineurs des autres bassins, n'ont à quelques exceptions près pas réagi de manière significative et durable, pas plus que certains secteurs importants de la classe ouvrière engagés dans le même processus de production, comme les ouvriers sidérurgistes. A cela, on peut trouver deux explications complémentaires : le processus de démystification des syndicats dans la réalité quotidienne n'était, cela va de soi, pas aussi étendu, ni aussi avancé à l'époque, et, d'autre part, les conditions de vie imposées à l'ensemble de la classe ouvrière belge étaient moins uniformes et donc ressenties d'une manière différente d'un secteur industriel à l'autre, d'une région à l'autre.

Aujourd'hui, la situation a évolué par rapport à 1970, surtout dans la mesure où la hausse galopante des prix frappe de la même manière l'ensemble de la classe ouvrière. On pourrait mettre sur le même plan l'augmentation des rythmes de travail provoquée, à l'échelle de l'économie tout entière, par des remous du genre, par exemple, de la crise monétaire internationale (elle-même résultat de l'évolution de l'économie, mais c'est là un autre propos). Bien entendu, comme on l'a montré plus haut, de nombreux facteurs de désunion demeurent, et c'est en fait ce qui explique qu'il n'y ait que des manifestations de solidarité et que l'on n'assiste pas à une généralisation du mouvement.

Ce qui retient l'attention dans l'expression de cette solidarité, c'est la tournure concrète qu'elle a prise. Il n'était plus seulement question de motions, de soutien purement verbal, mais bien d'une aide financière apportée aux dockers par une classe ouvrière qui sentait que cette lutte pouvait être la sienne et, en fait, était la

sienne. Si l'on jette un regard en arrière sur les luttes qui se sont déroulées dans le pays, on se rend compte de ce qu'il y a de neuf dans ces innombrables versements au fonds de grève. Le 25 mai, la somme remarquable de 1.063.000 francs avait déjà été collectée et remise au "comité de grève" anversois. A la fin de la grève, il y avait environ 1.750.000 francs.

## 16. . . . D A N S   L E S   P O R T S

A vrai dire, les dockers en ont bien eu besoin : leur lutte s'est faite dans des conditions particulièrement difficiles. La solidarité qui s'est manifestée très tôt de la part du reste de la classe ouvrière, fait défaut dans le port d'Anvers lui-même, quoique les grévistes forment un groupe plus uni que de coutume. Là encore, on se trouve devant le résultat de conditions propres au port d'Anvers. A Gand, la grève des dockers est totale : les quelques dizaines de jaunes ne comptent pour rien face à un millier de grévistes. A Anvers, par contre, la situation est beaucoup plus complexe.

Presque chaque jour, patrons et syndicats avancent des chiffres tendant à montrer que le trafic des navires est à peu près normal, que le chargement et le déchargement s'opèrent comme d'habitude. Les chiffres sont fréquemment contradictoires (voir ci-après, dans la Chronologie), mais, le plus souvent, l'Association patronale affirme que 8000 des 12.000 dockers sont au travail et que, des 4000 restants, une bonne moitié correspond au nombre d'absents enregistrés habituellement. Ainsi, pour le pouvoir, on ne compterait qu'un millier de grévistes, ce qui correspondrait au nombre de travailleurs qui viennent faire le piquet chaque jour au bureau d'embauche, ainsi qu'au nombre de manifestants.

La duplicité des patrons et des syndicats est trop universellement connue pour que l'on puisse prêter foi à ces chiffres -- si la situation avait été telle qu'ils la décrivaient, auraient-ils eu besoin d'essayer d'embaucher des étudiants et d'utiliser les soldats de la caserne "Commandant Bauwin" comme débardeurs ? Les foremen auraient-ils été jusqu'à essayer de recruter en déposant des bulletins d'embauche dans les boîtes à lettres privées des dockers ? On peut considérer que la publication répétée de ces chiffres n'est que l'une des innombrables manoeuvres dont la grève a été émaillée. Elle se place dans la même offensive psychologique que les lettres personnelles invitant à la reprise du travail ou que les tentatives de prouver que la grève n'est le fait que de groupuscules et de dockers crétins menés par le bout du nez.

Pour le "comité de grève", la proportion est inversée : 8000 grévistes et 4000 non-grévistes, bien que les chiffres de 600, puis de 1200 dockers au travail aient aussi été avancés tout au début de la lutte. Quant au trafic portuaire, des camarades qui se sont rendus sur place à plusieurs reprises ont pu constater, là où ils ont eu l'occasion d'aller, que les mêmes navires étaient toujours à quai, dans l'attente d'un hypothétique chargement.

De tout cela, il est difficile de déterminer avec précision le nombre des jaunes, des "queues de rat", comme les appellent les ouvriers des Flandres. Pas de problème, ou presque, au Kot du Kempische Dock : les rares ouvriers qui montrent des velléités de répondre à l'embauche ou d'aller toucher leur indemnité de chômage en sont rapidement dissuadés par la masse des piqueteurs. La difficulté réside dans



le fait que la plupart des jaunes sont des "vastemannen" et se présentent directement chez leurs employeurs ; les grévistes n'ont par conséquent quasiment aucun moyen de contrôle sur eux. Au début du mouvement, ils pouvaient silloner le port pour faire débrayer ceux qui travaillaient ; mais la transformation de la zone des bassins en "zone interdite" et la présence massive des forces de gendarmerie les en ont dissuadé. Ce qui est certain, c'est que le nombre des jaunes n'est pas négligeable, et c'est peut-être ce qui explique une tendance de la part du patronat et des syndicats à laisser pourrir la grève à partir de la sixième semaine ; ou bien s'est-il agit là d'une nouvelle manoeuvre, comme celle qui a consisté à ne pas envoyer de chefs d'équipe au bureau d'embauche, certains jours, afin de faire croire que les effectifs étaient complets pour le nombre de navires qui se trouvaient à quai ?

L'existence des "hommes fixes" a été un premier obstacle à la victoire rapide du mouvement. Mais ce n'est pas le seul : il faut aussi compter avec l'automatisation des manipulations de chargement et de déchargement, automatisation qui va se généralisant et qui est déjà un fait accompli chez les compagnies pétrolières. Et puis, il y a aussi l'usage de plus en plus généralisé des conteneurs ; par le peu de main-d'oeuvre qu'ils nécessitent, ils constituent une atteinte directe à l'emploi chez les travailleurs portuaires.

Pourtant, notons-le au passage, les dockers anversois, bien que conscients du problème, sont assez peu sensibilisés à cet aspect de la rationalisation du travail qui met leur avenir en question. La lutte récente des dockers anglais contre la conteneurisation et la remise en question de la politique anti-grèves du gouvernement qui en a découlé, n'ont connu pratiquement aucun écho chez les dockers belges. Est-ce parce que les patrons, satisfaits des résultats obtenus à Anvers par le seul travail humain, n'ont encore fait que modérément usage des conteneurs ? Alors, il faut s'attendre à voir les employeurs changer de politique après la grève : ce serait la conséquence logique du mouvement.

## 17. . . . A I L L E U R S

Pour en revenir au soutien dont les dockers ont bénéficié, il va de soi que, là non plus, pas plus que dans les autres aspects du mouvement, la situation ne s'est présentée de manière "pure" et claire. En ce domaine, au lieu de positions tranchées, c'est l'ambiguïté qui prévaut plus souvent qu'à son tour ; mais cette ambiguïté, ne l'oublions pas, est elle-même le reflet d'une situation en pleine évolution.

Ainsi, on est en droit de se poser des questions devant les nombreuses distributions gratuites de vivres auxquelles a procédé, parmi les grévistes, l'Union des Classes Moyennes. Les indépendants ont en commun avec la classe ouvrière une op-

Des familles de dockers sont encore en difficulté. Si vous pensez que leur lutte est aussi la vôtre, alors votre contribution, si petite soit-elle, sera la bienvenue. Les versements doivent se faire au C.C.P. 106 34 04 de Verbruggen Aviel, Marnixstraat, 45, à Antwerpen.

position au grand capital, mais là s'arrête la ressemblance. Les intérêts et les perspectives qui sont à la base de leurs mouvements de lutte respectifs (voir Livres n°18) sont radicalement opposés, et c'est avec la plus grande prudence qu'il faut considérer ce genre de manifestations, si l'on veut éviter de tomber dans le genre de schéma "populiste" cher aux léninistes. Sans quoi, on risquerait d'en arriver à donner une valeur "révolutionnaire" à la souscription ouverte à la fin de mai en faveur des dockers par... le Barreau de Liège ! Les raisons de ce geste nous demeurent encore obscures, mais il est plus que douteux que ce soit parce que les "chers maîtres" subissent l'oppression et l'exploitation capitaliste au même titre que les travailleurs portuaires !

On pourrait porter le même jugement sur les médecins qui ont offert de soigner gratuitement les grévistes malades, si cette attitude n'était le fait de quelques individus isolés (on peut encore attendre le jour où le très-réactionnaire Ordre des Médecins et ses ouailles se rangeront aux côtés de grévistes ! - à moins que les députés, ministres et patrons ne cessent un jour le travail...). Mais s'ils ne défendent pas les intérêts de leur couche professionnelle, rien ne prouve qu'ils ne défendent pas ceux de l'un ou l'autre des groupuscules. Le cas s'est déjà présenté. Et là aussi, l'opposition avec les intérêts de la classe ouvrière est irréducible.

Quoi qu'il en soit, avec toutes les réserves qu'on peut formuler à leur égard, ces positions prises par les Classes Moyennes ou certains médecins doivent être prises pour ce qu'elles sont : un signe des temps, un signe de l'insatisfaction envahissante, engendrée par le capitalisme, qui s'étend à toutes les couches de la société.

### 18. . . . SYNDICALE

Signe des temps aussi, que l'appui apporté par certaines fractions des appareils syndicaux et du P.S.B. aux grévistes. Nous avons déjà décrit ces prises de position et montré que, loin de favoriser la lutte autonome de la classe ouvrière contre les agents de son exploitation, elles ne visent qu'à reviser le fonctionnement des organisations prétendument ouvrières et à redorer leur blason. Les 570.000 francs versés par l'Alliance Communiste Socialiste et la régionale F.G.T.B. aux grévistes de Gand, ce n'est que cela (et sans doute également une volonté de regagner l'influence perdue au profit du Parti Communiste -- lequel y voit l'amorce gantoise de son dada, l'Union des Progressistes !), tout comme d'ailleurs les prises de position de la très stalinienne (par les méthodes, sinon par l'idéologie) Fédération de Liège des Métallurgistes et de son fidèle journal La Wallonie. Ce dernier, comme il en a coutume lorsque éclatent des grèves sauvages, a gardé le silence sur le mouvement des dockers pendant des semaines. Puis, subitement, avec Yerna et Lambion, il a tourné casaque au point de réclamer de Debunne qu'il intervienne enfin pour solutionner le conflit ! Il n'est pas nécessaire de connaître la cuisine interne du mouvement syndical pour dsitiquer dans ces faits tout autre chose qu'une "démocratisation" des appareils.

La limite de la bouffonnerie est atteinte le jour où on apprend - ô ironie - que les flics de la commune de Saint Josse Ten Noode affiliés à la C.G.S.P. constituent un comité de soutien aux grévistes de Gand et d'Anvers. Certains s'étendront peut-être longuement sur l'oppression que subissent les flics autant que les ouvriers -- nous on reste sceptiques...

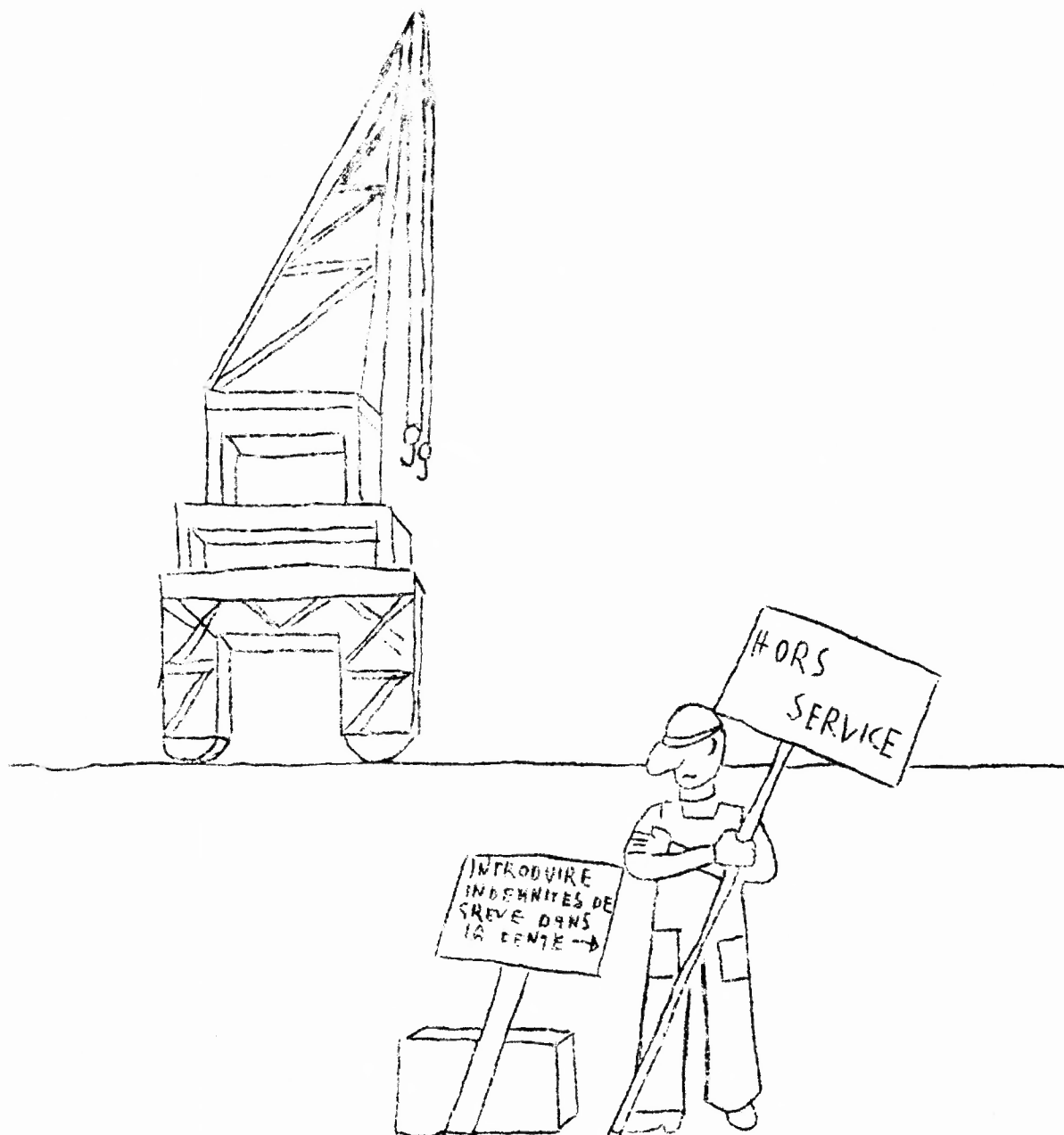
## 19. . . . OUVRIÈRE

On peut affirmer sans hésiter que la solidarité ouvrière se manifeste d'une manière bien plus tranchée. Ce sont d'abord ceux qui travaillent aux côtés des dockers - les réparateurs de navires, et ceux qui voient de près l'évolution du conflit - les ouvriers de la région d'Anvers (comme ceux des chantiers navals Cockerill, ceux du secteur pétrolier, ceux de chez Gavaert, de chez Ford, etc...) chez qui le mouvement de solidarité s'étend à un tel point que la Fédération d'Anvers-Limbourg des Métallurgistes doit menacer d'exclure ceux de ses membres qui apporteraient leur soutien aux dockers (grand bien leur fasse !). Ce sont aussi les mineurs limbourgeois, dont la lutte passée est si proche de celle des dockers. Les dockers de Rotterdam ne seront pas de reste (en dépit de la tactique habituelle des syndicats hollandais - et des autres - qui consiste à leur rappeler que les dockers anversois ont déchargé les navires pendant leur grève de 1970) dans ce grand élan qui, par la suite, va s'étendre à de nombreuses usines du pays tout entier, et, en particulier, dans les régions carolorégienne et liégeoise. Des milliers de francs sont collectés, des dizaines de délégations se rendent aux meetings des dockers : rien n'exprime mieux combien la classe ouvrière ressent profondément que la lutte des dockers est menée contre des conditions semblables aux siennes.

On fera peut-être remarquer, à juste titre, que les collectes, les motions de solidarité, ou encore l'envoi de délégations adviennent souvent à l'initiative de cellules du Parti Communiste (profitant de l'auréole acquise dans le mouvement pour tenter d'élargir son audience) et/ou de secteurs gauchisants des syndicats (pour les raisons déjà explicitées). Rien n'est plus vrai. Mais ce serait une erreur profonde de croire que de telles manifestations auraient rencontré le succès qu'elles ont rencontré si elles n'avaient répondu au sentiment profond que nous venons précisément de mettre en évidence. S'il n'y avait cette sorte d'identification, un collecteur se verrait vite rabrouer... On se souviendra, à ce propos, du peu de succès qu'ont eu les appels à la solidarité des métallos de Cockerill durant la grève du Limbourg.

## 20. R . T . B . - B . R . T .

Deux autres manifestations de solidarité sont tout aussi révélatrices d'une mutation dans le déroulement de la lutte de classes en Belgique. La première émane des journalistes de la B.R.T. et de la R.T.B. Contrairement à leur habitude, ceux-ci se sont souvent attachés à rendre en détail le point de vue des grévistes. De nombreux reportages ont été diffusés et télévisés sur la grève. Il faut probablement voir là l'effet conjugué de l'agitation latente qui règne depuis de nombreux mois à la radio et à la télé, et de l'action "gauchisante" de la C.G.S.P. et de la C.S.C.-Radio. Cette attitude pour une fois objective n'a bien entendu pas plu du tout à nos dirigeants : les "camarades" Glinne et Major ont engueulé publiquement ces journalistes le 17 mai, lors de la séance de la Chambre consacrée à la grève; à Anvers, l'Intersyndicale faisait de même et, quelques jours plus tard, c'était au tour du Comité Exécutif de la C.S.C. Le bouquet, c'est la saisie par la B.S.R., avec la bénédiction d'une direction générale très embarrassée par les "écarts" de ses journalistes, de films tournés au port d'Anvers pendant la grève et destinés à passer à la télé.



## 21. LES FEMMES QUITTENT LEUR VAISSELLE

Enfin, et ce n'est pas la moindre des révélations de cette grève, les compagnes des dockers sont apparues à l'avant-plan de la lutte. Elles avaient de tout temps constitué la force à laquelle le pouvoir faisait appel pour pousser à la reprise du travail. Les mass-média s'adressaient d'abord à elles lorsqu'ils expliquaient les "méfaits" d'une grève. La force de la tradition, du conditionnement clérical et bien d'autres choses encore, qu'il serait trop long de développer ici, en faisaient les plus sûrs briseurs de grèves, dans l'intimité de chaque ménage.

Elles ont mis fin à cette ère, une fois pour toutes. Durant cette grève, on les a vues au premier rang des manifestations, des meetings, exhorter leurs hommes à l'action, insulter les dirigeants syndicaux, les contremaîtres, les flics. On les a même vues se battre avec ceux-ci, avec plus d'acharnement que les hommes, lors des manifestations du 1<sup>er</sup> mai et des jours suivants. Jusqu'aux braves putains du port

qui ont soutenu les dockers grévistes avec véhémence et maudit les flics qui les privaient de leur gagne-pain en bouclant le quartier !

Une nouvelle page est de la sorte tournée dans la lutte de classes, et le F.L.F., comme tout groupuscule confronté à la réalité des luttes ouvrières, reste des lieux en arrière...

Dans les lignes qui précèdent, nous nous sommes attachés à faire une critique de la lutte des dockers. Notre conviction est en effet qu'il est inutile et même nuisible au développement de la lutte de classes d'encenser sans réserves la moindre lutte ouvrière.

Aucun mouvement social - et, en particulier, aucune grève - ne se présente "sans taches", sous une seule couleur. Une lutte ouvrière est au contraire le produit d'un ensemble de faits, de tendances, d'attitudes, les uns négatifs en ce sens qu'ils limitent le développement de l'autonomie ouvrière, les autres positifs en ce sens qu'ils l'encouragent et font avancer le niveau général de la lutte de classes. C'est leur ensemble qui fait de la lutte ce qu'elle est.

L'essentiel, pour que l'analyse d'une grève soit quelque peu profitable à la lutte de classes, c'est d'en montrer la concurrence des faiblesses et des qualités, si dur que cela puisse être pour ceux qui ont souvent combattu en se donnant sans compter. Mais s'il est vrai que la vérité est révolutionnaire, il ne faut pas hésiter à la dire.

Ce qui ne veut pas dire que nous prétendions posséder la Vérité ! Pour analyser cette grève, nous n'avons disposé que d'informations fragmentaires, et bien peu de celles-ci étaient de première main. Nous avons de la sorte très bien pu commettre des erreurs de jugement ou d'évaluation de certains faits, faute de connaître les éléments nécessaires. Il appartient à tous les camarades qui liront ce texte de le compléter, de le corriger et d'en discuter le contenu. Ce n'est que de la sorte qu'il pourra être un élément de trait d'union entre la (déjà) grande grève des dockers et les développements futurs de la lutte de classes en Belgique.

## 22. L'ORGANISATION DE LA GRÈVE ---- ---- SANS LES GRÉVISTES

L'histoire récente des mouvements sociaux montre une généralisation puissante de l'autonomie ouvrière et des luttes anti-syndicales et, en général, anti-appareils. Par cette coïncidence, une certaine confusion s'est instaurée dans les esprits. La grève des dockers vient à point remettre les choses en place et rappeler une évidence : une grève sauvage (anti-syndicale) n'est pas nécessairement spontanée, ni nécessairement autonome.

Plusieurs fois dans cette brochure, nous avons établi des points de comparaison entre la situation du début de 1970 et celle de ce printemps, entre la grève des

mineurs et celles des dockers. L'organisation, ou plutôt l'absence d'organisation de la lutte par les travailleurs eux-mêmes, voilà probablement où ces deux mouvements présentent le plus de traits communs.

Il n'est pas possible de résumer ici le contenu tout entier de la brochure publiée en juin 70 : L'Organisation de la Lutte de Classe dans la Grève du Limbourg - Janvier-Février 1970, et nous ne pouvons qu'inviter à sa lecture. Brièvement, la fin poursuivie était de montrer comment les mineurs limbourgeois, insérés dans un certain contexte historique, social, économique et politique, n'étaient guère en mesure de donner à leur lutte toute l'autonomie et l'auto-organisation souhaitables. Une telle lacune (soit dit sans aucun jugement moral) ouvrait automatiquement la porte à l'action des groupuscules et des partis, et donnait naissance à des "comités de grève" qui allaient s'"auto-désigner". Non-élus par les grévistes, ils en vinrent, par contre-coup, à avoir une incidence sur la grève et à freiner d'éventuels développements autonomes. Les intentions, bonnes ou mauvaises, des membres de ces comités n'ont pas eu de commune mesure avec le rôle objectif que le développement du mouvement leur a fait jouer : à preuve le groupement Force des Mineurs, dont les tenants étaient persuadés de favoriser l'autonomie ouvrière et d'encourager l'organisation de la lutte par les travailleurs eux-mêmes ; en fait, ils n'aboutirent qu'au résultat inverse.

Cette analyse de la grève des mineurs visait à combattre plusieurs opinions assez largement répandues, en plus de celle, léniniste traditionnelle, qui soutenait qu'un telle évolution (la constitution de comités "auto-élus" lançant leurs mots d'ordre en direction de la classe ouvrière) était chose souhaitable. Ainsi, il n'était pas question d'accorder un quelconque "soutien critique" à ces comités, sous prétexte qu'il représentaient apparemment ce qu'il y avait de plus "avancé" dans le combat. De même, la brochure montrait que cet aboutissement n'était pas dû à une stupidité invétérée, ou, plus gentiment, à une mauvaise compréhension de leurs intérêts par les travailleurs. L'hypothèse de la manipulation des "bons" ouvriers par les "méchants" groupuscules était également réduite à néant. Quant au mythe d'une pseudo-démocratie directe qui se serait établie entre la masse des grévistes et Force des Mineurs ou le Comité Permanent, elle s'effondrait devant la réalité des faits : c'étaient les limites de la lutte qui avaient permis que, parallèlement, naissent et s'affirment ces deux organismes.

### 23. LE RÔLE DU PARTI COMMUNISTE

La grève des dockers a connu un développement analogue. En pis, pourrait-on dire, car le rôle négatif joué en 1970 par un Force des Mineurs néophyte et plein de bonnes intentions, c'est une formation politique traditionnelle, réactionnaire, que les années ont rendue experte, qui le joue en avril-mai 1973.

Le 6 avril, la grève démarre dans le port de Gand, où, c'est notoire, le P.C. est solidement implanté. On se rend compte très vite que c'est lui qui mène la danse, par le biais de la délégation syndicale où les communistes sont nombreux. Un comité de grève dont au moins le président, Achille De Boninck, est membre du P.C., est officiellement constitué. Il n'est évidemment pas question d'élections, de révocabilité ou de représentativité de ses membres : d'eux-mêmes, ils se sont arrogés le droit d'être les porte-parole de la grève. Les 1000 dockers de Gand toléreront cet état de fait.

Dès le premier jour, les dockers de Gand et le futur "comité de grève" (nous allons voir bientôt dans quelle mesure ces deux entités peuvent être distinguées) se rendent compte que leur grève est vouée à l'échec si le trafic maritime peut être détourné sur le port d'Anvers. Avec l'aide du P.C. d'Anvers, la grève est "exportée" dans cette ville et démarre le 9 avril : manifestement, les revendications des dockers gantois ont un écho immédiat parmi une bonne partie de leurs camarades anversois (en ce qui concerne le nombre des Anversois qui participeront au mouvement, voir ci-dessus, page 15).

Seulement, dans la métropole, le P.C. n'est pas en mesure de s'arroger entièrement la "direction" du mouvement, du fait qu'il y est moins implanté qu'à Gand. De plus, les dockers anversois, dont les traditions sont très anciennes par rapport à celles de leurs camarades gantois (port dont le développement est très récent) sont par conséquent moins susceptibles de s'en laisser conter par le Parti Communiste. Enfin, même si leur rôle effectif est négligeable, il y a la présence des divers groupuscules qui étouffent dans l'oeuf un monopole auquel voudraient éventuellement prétendre les communistes.

A Anvers aussi, un comité de grève se constitue, avec en son sein une majorité de membres du P.C. et, pas plus qu'à Gand, il n'est question d'élections : 24 personnes (qui, ultérieurement, se réduisent à 14) se décrètent les représentants de 12.000 dockers et agissent en leur nom, publiant des communiqués, lançant des mots d'ordre, dialoguant avec les autorités de tout poil, bref se conduisant comme un syndicat de rochage. Le nombre réduit des membres de ce comité en dit long sur sa représentativité et sur ses intentions.

Pourquoi les communistes s'emparent-ils de la "direction" du mouvement ? Pourquoi les travailleurs les laissent-ils faire ?

La première de ces deux questions a en réalité moins d'importance que la seconde. Y répondre, c'est éclairer l'évolution de la grève, mais nullement expliquer les raisons pour lesquelles elle a pris la tournure qu'elle a prise. En effet, que les intentions profondes du P.C. aient été de profiter d'un mécontentement latent parmi les dockers gantois pour se revaloriser sur le plan régional ou accroître ses effectifs dans la région (ce qui semble bien avoir été le cas, si l'on en croit le parti lui-même, qui affirmait avoir enregistré plus de 50 nouveaux membres à Gand durant la grève) ; ou qu'il ait au contraire obéi à quelque obscure motivation de politique internationale, ce qui est déjà moins probable, tout cela ne montre pas pourquoi les dockers l'ont laissé s'installer à la tête de leur mouvement, de revendications et en recueillir les fruits. En s'arrêtant ici, on verse dans les explications des journaux de la bourgeoisie, des dirigeants syndicaux ou des politiciens qui sont allés prétendant à cor et à cri que la grève est purement politique ; ces gens ne comprennent pas, ou ne veulent pas comprendre (les dirigeants jouent les idiots bien plus souvent qu'ils ne le sont réellement) que le fond de la grève dépasse de loin le cadre étroit de la "Politique" et que le P.C. n'a fait que lui superposer ce cadre en tirant parti des circonstances.

L'explication la plus plausible, cependant, réside dans la place qu'occupe le Parti Communiste dans le mouvement syndical belge. Avec l'extinction de la guerre froide, au début des années 60, et, plus particulièrement au niveau de la Belgique, avec la mutation structurelle du capitalisme qui a suivi la Grande Grève, le P.C. s'est de plus en plus intégré au mouvement syndical, se spécialisant dans

la remise en question "de gauche" de la politique syndicale. Comme nous l'avons vu plus haut, une telle remise en question n'a jamais signifié le dévoilement du caractère irrémédiable de la place prise par les syndicats au sein des structures capitalistes ; elle vise au contraire à rendre plus efficace son fonctionnement dans le système et, par voie de conséquence, elle ne peut mener en dernière analyse qu'à une amélioration de l'exploitation de la classe ouvrière par le capitalisme, que cette amélioration porte le nom d'"étatisation", de "nationalisation", de "réforme de structures", de "contrôle ouvrier" ou d'"autogestion".

L'évolution de la politique du P.C. ne s'est d'ailleurs pas opérée seulement à cause de l'intégration des organisations syndicales dans les structures du système, elle s'est aussi faite parallèlement à cette intégration. Un vide s'ouvrait à la "gauche" de la F.G.T.B., du fait également de la décomposition de la J.G.S. dans les années qui ont suivi la grève générale de 60-61 ; il fallait que ce vide se remplisse.

Il faut souligner que le Parti Communiste n'est pas seul à vouloir jouer les réformateurs : on peut également ranger dans cette catégorie le M.P.W. (avec Yerna et consorts) ou encore les trotskystes de la L.R.T. ; pour ce qui est de leurs équivalents à la C.S.C., on les trouve parmi les cadres de la J.O.C. et du M.O.C.

C'est donc très probablement dans le cadre de cette fonction pseudo-contestatatrice qu'il s'est assignée que le P.C. a participé au déclenchement de la grève. Le fait qu'il n'ait pas officiellement revendiqué la paternité du mouvement ne devrait pas nous étonner : le P.C. est toujours soucieux de se faire bien voir, par la bourgeoisie comme par les travailleurs. Ceux-ci comme celle-là ont, pour des motifs évidemment différents, toutes raisons de se méfier des agissements du Parti Communiste. Il convient donc pour ce dernier de se donner la publicité juste nécessaire pour ne pas effrayer et cependant suffisante pour tirer du feu les marrons escomptés. A ce sujet, une déclaration de son président, Louis Van Geyt, est significative, lorsqu'il assure à la Chambre que "le Parti Communiste désapprouve la violence"... Il y a belle lurette que le P.C. a abandonné toute velléité révolutionnaire, pour autant qu'il en ait jamais eue !

Il n'est pas non plus exclu, d'après des bruits qui courent, que des dissensions soient apparues dans les profondeurs secrètes du parti, entre les dirigeants et les militants de base de la région gantoise (où la critique à l'intérieur du syndicat et du P.S.B. semble plus virulente que dans beaucoup d'autres régions. On se souviendra à ce propos que, dans les derniers jours de 1960, alors que le sommet du P.C. appelait timidement à une grève générale de 24 heures contre la Loi Unique, des membres de base du parti participaient activement au déclenchement de la grève sauvage dans les usines de Wallonie.

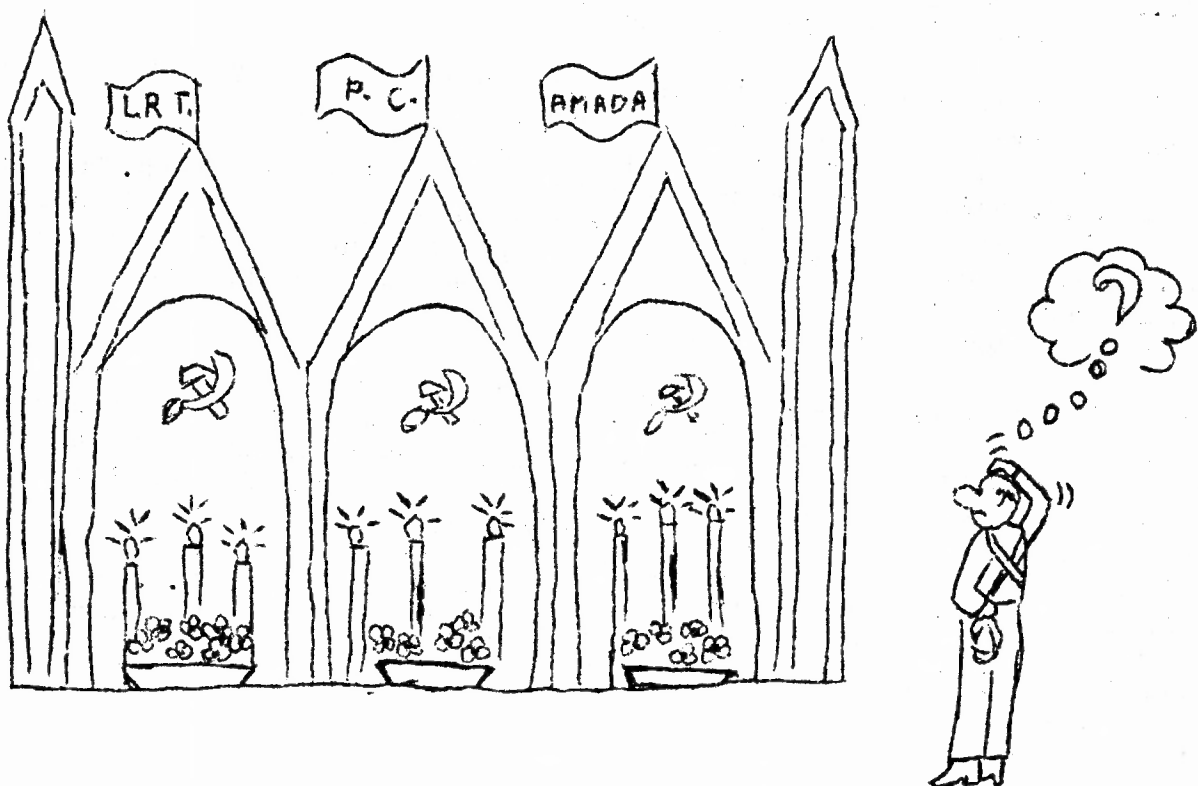
Quoi qu'il en soit, le P.C., via les "comités de grève", a tout fait pour s'assurer un monopole de fait dans les déclarations, dans les manifestations, dans les liaisons entre les grévistes des deux ports. Les limites qu'il entendait assigner au mouvement, on les trouve sous la plume de Jef Turf, dans le Drapeau Rouge : "à aucun moment (les dockers) ne se sont opposés à leur organisation syndicale, parce qu'ils savent que celle-ci constitue une arme irremplaçable dans la lutte contre le patronat. Et de continuer en expliquant le rôle déterminant du P.C. dans les docks. Il y aura toujours des politiciens pour faire semblant de prendre leurs désirs pour des réalités ! L'attitude du "comité de grève" gantois, le 5 mai, devant les pro-



positions faites par les syndicats à Saint-Nicolas-Waas, admettant "qu'il est de l'intérêt des travailleurs portuaires que les syndicats poursuivent leur action par les procédures de négociations normales", procède de la même politique du Parti Communiste. A Gand, le rôle du "comité de grève" a surtout été de canaliser le mouvement dans des voies légales et acceptables par les syndicats et les politiciens. "Le P.C., vous comprenez, c'est du sérieux..." Il n'a pas eu à craindre la concurrence gauchiste et, quand des maos ont tenté de venir vendre leur marchandise idéologique à la maison syndicale où se déroulaient les réunions, ils ont été expulsés illico.

Le P.C. a toléré que des délégations de grévistes du port d'Anvers, où la situation était très différente pour lui, assistent aux réunions qui se déroulaient à Gand, jusqu'au jour où, sentant que ces délégations, qui reflétaient le niveau beaucoup plus dur atteint par la lutte à Anvers, risquaient de contaminer "ses" dockers, il leur a interdit purement et simplement de prendre la parole. Ce fut le cas, entre autres, d'une délégation de femmes de dockers qui se rendit à Gand à la fin du mois de mai. Un monopole communiste pour des fins étrangères à celles de la lutte s'est donc instauré dans les liaisons entre les dockers de Gand et ceux d'Anvers ; de ce fait, en ce qui concerne l'autonomie de la lutte, on peut considérer qu'il n'y a pas eu de coordination du tout.

A Anvers, l'opération a été beaucoup moins réussie, car il y avait là des concurrents directs en matière de "direction révolutionnaire". Naturellement, le P.C. s'y est évertué à discréditer les gauchistes. Un exemple parmi d'autres : quelques jours avant le 1er mai, le "comité de grève" a demandé poliment aux instances syndicales et au bourgmestre P.S.B. d'Anvers, Craeybeckx, l'autorisation pour les dockers de participer aux manifestations de la Fête du Travail ; mais il demandait aussi que l'on n'autorise pas les "fauteurs de troubles" gauchistes à défilier. Cette attitude à la fois servile et stalinienne est symptomatique,



24. QUANT AUX GROUPEUSCULES . . .

Car les gauchistes, les dockers d'Anvers ne les ont jamais beaucoup pris au sérieux. Ceux de la L.R.T. (R.A.L.), enrobant d'un langage "révolutionnaire" leur souci d'être à la tête d'une mythique "reconquête des syndicats", sont complètement à côté de la question, et ce depuis bientôt 50 ans. Les ouvriers ne les écoutent même plus. Dans le courant de la grève, ces futurs grands dirigeants doivent abandonner l'idée d'une "grande manifestation de solidarité", faute d'amateurs ! Les inénarrables maoïstes d'Amada (Alle Macht Aan de Arbeiders - Tout le Pouvoir aux Travailleurs) inondent le moindre piquet de grève de tracts invitant les travailleurs à se ranger derrière la bannière du PCML en voie de construction (depuis 10 ans qu'ils le construisent) et se terminent invariablement sur des descriptions idylliques de la Chine. Les dockers les écoutent... pour rigoler ; "les étudiants (sont) extrêmement confus" et "n'ont rien compris à la lutte des dockers", affirment ceux-ci (d'après le correspondant anversoïis du journal hollandais Volkskrant).

Seul un petit groupe, Arbeidersmacht Antwerpse Haven (Pouvoir Ouvrier du Port d'Anvers), non-dirigiste, soucieux d'autonomie ouvrière et lié au Grootarbeiders Komitee (lequel se compose surtout de léninistes et de "conseillistes" de diverses obédiences) retiendra l'attention. Plusieurs de ses membres faisaient partie du "comité de grève". Très actif malgré ses dimensions réduites, il a contribué à démystifier le Parti Communiste et les autres léninistes aux yeux des dockers ; cependant, il s'est conduit, ce faisant, de la même manière que les groupes qu'il critiquait, agissant comme un porte-parole des travailleurs en lutte que ceux-ci n'avaient aucunement mandaté. Il s'est abstenu, dans ses critiques, de mettre cette en évidence cette absence d'organisation autonome mise sur pied par les dockers eux-mêmes. De ce fait, et parce que, contrairement aux autres groupuscules, il recueillait une certaine sympathie parmi les dockers, il a plus que les autres contribué à maintenir une faiblesse engendrée dès le début de la lutte.

Rien ne prouve que les dockers auraient dépassé la semi-passivité où ils sont demeurés dans l'organisation de leur lutte si Arbeidersmacht avait mis l'accent sur la nécessité de constituer un vrai comité de grève, élu et révocable, pour empêcher le P.C. et compagnie de prendre l'initiative. A tout prendre, on pourrait même en douter, car les causes de ce manque étaient profondément ancrées. Mais l'attitude adoptée par ce groupe recèle bien des dangers, si elle doit se répandre dans les futurs développements de la lutte de classe. A cet égard, on ne peut que la mettre en parallèle avec celle de Force des Mineurs en 1970, déjà évoquée dans les pages précédentes.

25. LES DOCKERS FACE À LEUR LUTTE -  
LES RACINES D'UNE DÉFAITE

Mais aucun de ces problèmes ne se poserait à la lutte des travailleurs d'Anvers et de Gand s'ils avaient pris en mains tous les aspects de leur lutte. La question demeure de savoir comment ils ont pu laisser les principales initiatives de la grève à des gens guidés par des intérêts étrangers à la classe ouvrière. C'est de la réponse à cette question qu'émergent les leçons essentielles de leur mouvement.

Au départ, un mécontentement existait parmi les dockers, tant à Gand qu'à Anvers,

c'est une chose certaine. Si ce n'avait été le cas, le Parti Communiste n'aurait jamais pu prendre la moindre initiative en faveur de la grève à Gand, et la grève des dockers gantois n'aurait eu aucun écho parmi ceux d'Anvers. Et si ce mécontentement n'avait été profondément ancrée dans la situation vécue quotidiennement par les dockers, la grève n'aurait pas fait long feu. Une grève de deux mois lancée par un parti, sans fondements matériels sérieux, cela n'exsiste pas. Mais c'est justement parce que le P.C. a su saisir la balle au bond, prendre la température au bon moment, qu'il a occupé la place que l'on sait.

Il fallait cependant que les dockers lui en laissent l'occasion et s'abstiennent de constituer eux-mêmes leurs propres organes de lutte. La source de tous les maux, à notre avis, se trouve dans la rencontre d'une série de circonstances peu propices à une telle prise en mains : tout d'abord, les conditions de travail particulières aux dockers et les conséquences sur le plan de l'action collective qu'elles entraînent ; elles ont déjà été suffisamment développées dans les paragraphes précédents pour qu'il soit nécessaire d'y revenir. Il semble qu'intervienne aussi l'absence de luttes d'envergure depuis 1947 (1961 a eu peu d'ampleur dans le port d'Anvers et n'était de toute façon, avec toutes ses contradictions, pas propice au développement de la lutte autonome) ; on n'a pas non plus assisté à l'une de ces longues séries de luttes partielles plus ou moins ouvertes qui aboutissent parfois à une grève de taille et mettent progressivement en évidence la nécessité d'une organisation autonome. Une autre cause, enfin, paraît être commune au prolétariat du pays flamand dans sa majorité, plongé dans certaines conditions idéologiques (surtout religieuses), lié encore, il y a peu, aux structures paysannes traditionnelles, dépourvu de longues traditions de lutte, syndicales ou autres : ce sont des circonstances particulières qui doivent sans nul doute être déterminantes dans les limites qui se sont présentées à l'action collective des grévistes. La grève des mineurs et celle, toute récente, de Ford-Genk, viennent à l'appui de cette thèse.

Les dockers ont donc laissé un vide a été immédiatement comblé par des organisations politiques. Celles-ci, bien qu'étrangères à la classe ouvrière, ont pu ainsi se faire une place à la tête de la lutte, mais uniquement dans la mesure où leurs initiatives coïncidaient avec les aspirations des grévistes. Cette double relation entre travailleurs et appareils n'a rien de neuf, même si on ne la voit apparaître qu'occasionnellement sous la forme qu'elle a prise dans les ports. Il n'y a en effet rien eu de fondamentalement différent dans la plupart des nombreuses grèves syndicales que nous avons connues dans les deux dernières années : lancée par un syndicat pour ses fins propres et donc, en principe, contrôlée par lui, une grève ne pouvait néanmoins avoir une chance de réussir que si les revendications mises en avant (outout simplement le fait de faire grève) correspondaient à une aspiration réelle des travailleurs en cause ; mais dans cette aspiration résidait précisément le risque pour les appareils d'un dépassement par la base du contrôle syndical du mouvement. Cependant, dans la grève des dockers, la situation se présente sous un angle différent, tant par l'opposition résolue des appareils syndicaux concernés que par le niveau de masse atteint par la lutte.

Il faut aussi prendre en considération d'autres formes d'autonomie qui sont apparues dans la grève. Car si les dockers n'ont pas mis sur pied leur propre comité de grève, s'ils ont abandonné à d'autres le soin de lancer des mots d'ordre, d'intervenir auprès des autorités, en un mot de gérer leur lutte, ils n'ont pas pour autant abdiqué toute initiative. Le refus des dockers gantois de reprendre le tra-

vail, le 7 mai, par solidarité avec leurs camarades anversoïis, est une timide, mais réelle, tentative de réagir contre l'attitude du "comité de grève" qui venait de s'engager auprès des syndicats à défendre un accord qui consacrait la défaite de la grève et ne faisait que de vagues promesses aux grévistes.

Le déroulement des manifestations à Anvers (et celles des femmes en particulier) constitue aussi une preuve d'autonomie et vient à point rappeler qu'une lutte est rarement toute noire ou toute blanche : comme les causes qui sont à sa racine, elle est dans son déroulement un ensemble complexe fait de la rencontre d'éléments nombreux et divers. Comme dans le cas des revendications ou du démarrage de la lutte, les initiatives prises au cours de celle-ci par le "comité de grève" n'auraient eu aucun succès si elles n'avaient répondu au désir des grévistes réunis au Kempische Dock. C'est d'ailleurs ce qui s'est produit à plusieurs reprises, tout comme en 1970, lorsque, par exemple, les mineurs n'avaient pas occupé les puits malgré l'appel en ce sens des deux comités.

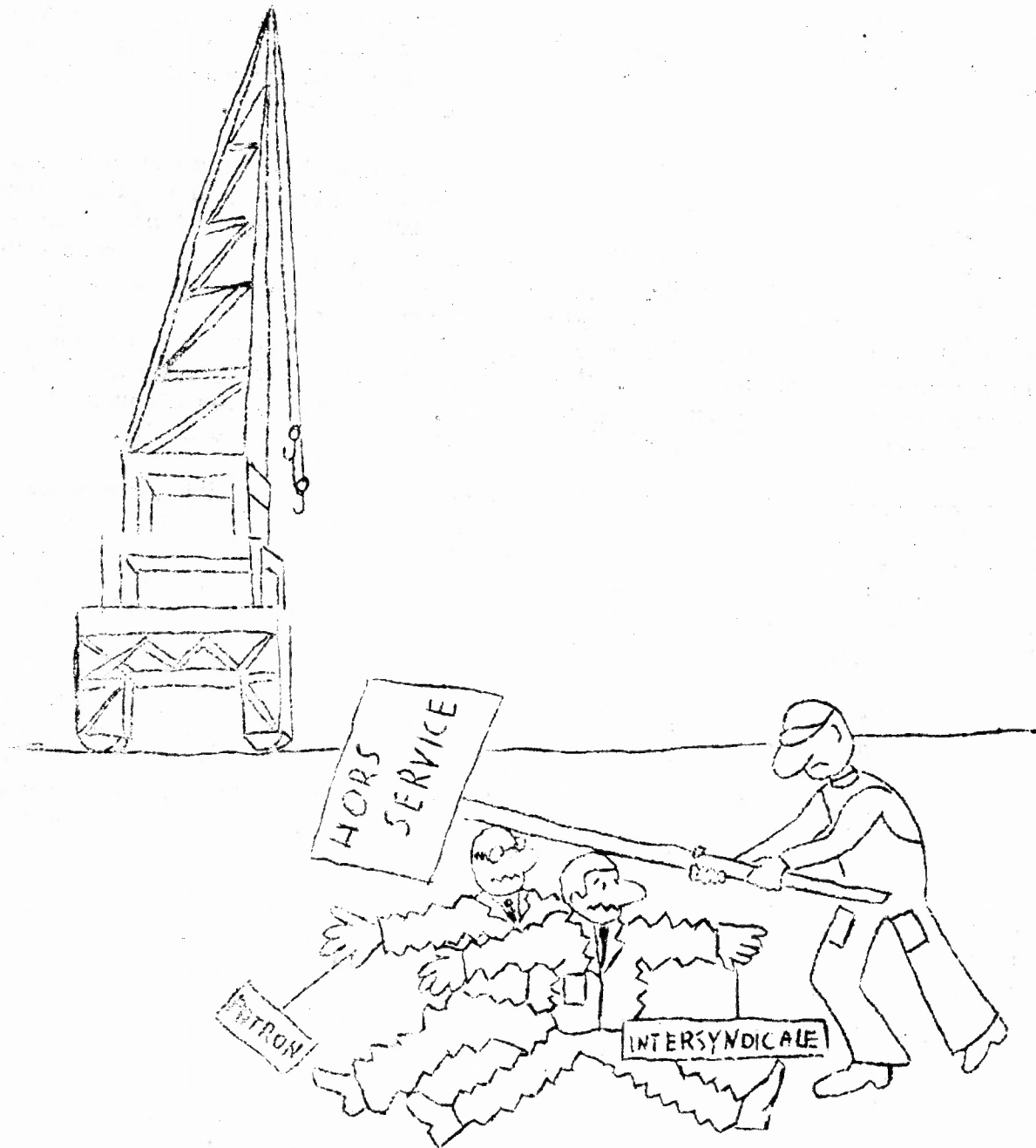
Ce qui est plus grave, une fois le processus entamé, c'est qu'il semble malaisément réversible. Une fois que les grévistes ont laissé à d'autres le soin de décider du sens que prendra la lutte (quitte à ce que leur assentiment soit nécessaire pour qu'elle prenne effectivement ce sens), il semble qu'ils aient de plus en plus tendance à leur laisser ce soin et de moins en moins l'envie de décider par eux-mêmes des étapes à faire franchir à leur combat.

Le résultat le plus flagrant de cette abdication, on le trouve dans la manière dont la reprise du travail s'est effectuée à Gand : alors que, 8 jours auparavant, la majorité des grévistes décident, à l'invitation de "leur" comité, de poursuivre le mouvement, le vendredi 1er juin, le comité leur demande de cesser la grève, vu l'intransigeance des patrons et des syndicats, et la quasi-unanimité se prononce pour la reprise - malgré la prière de délégués d'Anvers qui leur demandent de poursuivre le combat. Il ne semble pas que la situation financière des grévistes ait connu un changement important en un laps de temps si court, d'autant plus que l'argent recueilli dans le pays ne cessait d'affluer. On trouve le même reflet de l'influence négative du "comité de grève" sur les dockers à Anvers où, pendant les quinze derniers jours, rien ne se passe parce que le comité ne prend plus d'initiatives et parce que les travailleurs n'en ont presque jamais pris ; d'eux-mêmes.

Est-ce à dire que des ouvriers qui au ont permis qu'un tel organisme organise voie le jour auront toujours plus tendance à lui abandonner l'initiative ? La grève des dockers ne permet pas de répondre déjà à cette question, même si deux événements : tant un dépassement de cette faiblesse sont apparus à la fin de la grève - mais très tardivement, après la décision de reprendre le travail.

Le jour même de la reprise, une quarantaine de femmes de dockers ont violemment contesté le "comité de grève" pour n'avoir aucunement justifié de ce qu'étaient devenus les quelque 1.750.000 francs réunis dans les collectes et souscriptions. Il aura fallu attendre le dernier jour pour que l'attitude du "comité de grève" soit ainsi sérieusement critiquée, mais cette remise en question d'une usurpation portera peut-être ses fruits au cours des luttes ultérieures.

Enfin, l'ensemble des grévistes se sont spontanément opposés à la décision du comité, aux séances d'embauchage de l'après-midi du jour convenu pour la reprise. Sans y être invités par les apprentis-bureaucrates du comité, et même en opposi-



tion flagrante avec les consignes qu'il prétendait leur imposer, les dockers ont collectivement découvert un moyen de lutte original : continuant à refuser l'embauche, ils se sont présentés en masse pour toucher les indemnités de chômage. Malheureusement, ce n'était qu'un feu de paille contre lequel les patrons eurent la riposte facile, en interdisant la distribution des cachets tant que les équipes ne seraient pas au complet. Après deux mois de combats infructueux et nombre de circonstances décourageantes, les dockers n'étaient plus à même d'exploiter à fond une autonomie de lutte timidement retrouvée. Le fait que des incidents semblables ont continué à se produire pendant le reste de la semaine prouve qu'un mouvement d'une telle ampleur ne s'éteint jamais sur-le-champ. Là aussi, le "comité de grève" a révélé la coupure qui existait entre les grévistes et lui, en s'imaginant que ses mots d'ordre pourraient à eux seuls sonner le glas de la lutte.

## 26. POUR CONCLURE

La grève des dockers n'a pas été victorieuse dans ses revendications. Ils ont repris le travail sans l'ombre d'une concession de la part des patrons, ni de la part des syndicats. La reprise a été votée à Anvers le lundi 4 juin. La pratique syndicalé qui requiert 65% des voix pour la poursuite du mouvement a été acceptée sans susciter de très grandes réactions chez les grévistes (on se souvient par contre du mouvement de colère qui a soulevé les ouvriers de la Division Mécanique de Cockeril, en mars dernier - voir Liaisons n°20) découragés par l'insuccès de la lutte et, surtout, par la reprise de leurs camarades gantois ; la décision de cour-ci a été déterminante dans l'issue du vote (51,4% pour la continuation) et dans l'acceptation des résultats. Le comité a donné la "consigne" de reprise. Mais malgré cette défaite, le combat des dockers laissera des traces indélébiles dans la lutte de classes en Belgique, et même ailleurs.

Les syndicats, quoiqu'ils aient refusé de céder, sortent très affaiblis du conflit. Leur affaiblissement, n'en doutons pas, est présent aux yeux de la classe ouvrière du pays tout entier, et on peut penser qu'il permettra de futures victoires à celle-ci. Les premiers conscients d'un nouvel état de choses sont les appareils syndicaux eux-mêmes, à en juger par la vitesse à laquelle ils reconnaissent les grèves spontanées plus récentes et par les nombreuses tendances oppositionnelles qui se font jour à l'intérieur.

La grève a montré deux faiblesses principales, conditionnées par la situation particulière où se trouvaient antérieurement les dockers : d'une part, des conditions et un règlement de travail nuisant à l'unité et par suite peu favorables à la victoire de la lutte, et, d'autre part, l'apparition d'organismes indépendants de l'ensemble des grévistes, mais prétendant les représenter, et l'établissement d'une série d'influences réciproques entre les uns et les autres. On pourrait dire, en résumé, que ces organismes arrivés "au pouvoir" de leur propre chef ont pour fonction, dans l'ordre capitaliste, d'empêcher tout développement ultérieur de l'autonomie ouvrière et que, par conséquent, leur présence même est révélatrice de limites qui circonscrivent la lutte dès le début.

Cette analyse n'a rien de commun avec des explications du genre "la bêtise des ouvriers" ou la manipulation des groupuscules". Si elle doit apporter quelque chose, c'est parce qu'elle tente de faire voir qu'une lutte ouvrière, ses défauts, ses qualités, ne sont pas le résultat d'un facteur ou d'une somme de facteurs, mais bien de la rencontre d'un grand nombre de facteurs. C'est aussi parce que, loin d'affirmer que les "dockers ont "bien" ou "mal" agi, elle tend plutôt à faire ressortir pourquoi ils ont agi contrairement à leurs intérêts de classe. C'est en fin de compte dans l'analyse détaillée du mouvement que résident les leçons que l'on peut en tirer.

Lors de la reprise, les patrons et les flics ont fait voir ce qu'ils avaient sur le cœur, les premiers en refusant d'embaucher plus de 311 dockers à l'embauche du matin (contre 1500 en temps normal) et en envoyant les autres toucher leur allocation de chômage. Mais on a vu que les grévistes eurent une ultime réaction aux embauches de l'après-midi. Quant aux flics, ils essayèrent d'arrêter 5 personnes au Kempische Dock pour "avoir tenu des propos séditieux visant à inciter les dockers à ne pas reprendre le travail" ; ils ne les ont relâchés, à la demande du "comité de grève", que parce que leur mesure risquait d'avoir l'effet inverse et

de provoquer une réaction de colère chez les dockers. Quant aux syndicats, dont le moins qu'on puisse dire est que la psychologie n'est pas leur fort, ils se sont empressés de payer la prime qu'ils avaient promise en cas de reprise du travail ; ce que les dockers n'ont pas apprécié, c'est que les non-grévistes l'ont également touchée, en récompense sans doute de leur fidélité aux patrons.

Pour le capitalisme, une fois la victoire acquise, le premier souci est de montrer clairement que c'est lui qui l'a acquise : c'est là, semble-t-il, le destin de toute grève perdue.

## C h r o n o l o g i e

### A V R I L

Vendredi 6 : le matin, au bureau d'embauche de Gand, les dockers refusent de travailler et se rendent en cortège jusqu'en ville. L'après-midi, au local syndical "Ons Huis", les bonzes De Kie (F.G.T.B.) et Schoonjans (C.S.C.) se défilent devant les grévistes et déclarent que seul le Conseil Intersyndical d'Anvers est à même, en vertu de la structure des centrales syndicales, de reconnaître la grève. A Anvers, l'Intersyndicale des ports se réfugie derrière la convention en vigueur jusque mai 1974 et refuse de soutenir le mouvement.

Lundi 9 : les dockers d'Anvers partent en grève à leur tour. Le mouvement prend lentement son essor, avec un peu de confusion.

Mardi 10 : le mouvement s'étend à tout le port d'Anvers. A Gand, un vote secret se déroule, pour ou contre la grève. Les délégués des deux syndicats annoncent que la grève ne sera pas reconnue, que seules pourraient être prises en considération les questions concernant la sécurité et l'hygiène, mais qu'il ne saurait en être question pour les revendications salariales : la convention de deux ans s'y oppose.

Mercredi 11 : un "comité d'action" est constitué à Anvers. Une déclaration des milieux maritimes anversoises signale de nombreux retards dans le trafic des navires.

Jedi 12 : manifestation de 1200 dockers à Anvers, où s'est rendue une délégation de grévistes gantois. Quelques incidents. De leur côté, les patrons annoncent que le travail se poursuit sur 54 des 68 navires à quai. L'Intersyndicale des ports, organisme composé des conseils exécutifs des centrales des transports des trois syndicats, condamne la grève. Les hautes instances de la C.S.C. appuient sans réserves le point de vue de leur centrale.

Vendredi 13 : 7000 dockers sont au travail, d'après l'Intersyndicale. Une réunion se déroule entre cette dernière et le "comité de grève", à la suite de laquelle celui-ci rejette à l'unanimité moins deux voix la demande de mettre fin à la grève. Trois attitudes significatives de ce comité : il demande l'intervention du bourgmestre P.S.B. Craeybeckx et du collège échevinal d'Anvers, demande aussi une interpellation d'urgence à la Chambre, et déclare s'opposer à l'embauchage en-dehors du Kot "susceptible de donner lieu à des incidents dont le comité ne peut être rendu responsable".

De son côté, l'Intersyndicale a envoyé une lettre aux travailleurs, démolissant le Parti Communiste, Amada et la R.A.L. (L.R.T.) et demandant que les dockers lui fassent confiance et rejoignent "leurs milliers de camarades au travail". Il est aussi question, dans cette lettre, d'un appel à la gendarmerie pour protéger le "droit au travail". L'Intersyndicale a également publié un communiqué contenant les salades habituelles sur le nombre de dockers au travail, sur les agitateurs, les groupes de pression ; "tous les avantages sociaux sont compromis", peut-on y lire. Réunion du collège échevinal d'Anvers, où l'échevin du Port déclare que l'on travaille sur 85 des 96 navires à quai. Le bourmestre interdit les rassemblements de plus de 5 personnes dans une "zone interdite" du port. D'après le correspondant belge de l'hebdomadaire hollandais Vrij Nederland, cette décision a été prise à l'instigation des syndicats, tout comme celle de faire intervenir la gendarmerie. Dans le port, pas d'embauche. Les grévistes organisent des caravanes de voitures pour faire le tour des bassins et faire cesser le travail. La police se contente de patrouiller.

Dimanche 15 : Pas d'embauche, ni à 13, ni à 15 heures. A 13 heures, quelques heurts éclatent entre embaucheurs et grévistes.

Lundi 16 : à 13 heures, 2500 grévistes chassent les embaucheurs et se rendent en cortège vers le centre de la métropole, bloquant la circulation en plusieurs endroits. Une délégation de l'Amicale de Zwartberg est présente, et les travailleurs des Cockerill-Yards de Hoboken envoient un télégramme de soutien. C'est le prélude à un vaste mouvement de solidarité qui ne fera que s'étendre.

Le "comité de grève" déclare que 600 hommes au maximum ne font pas grève et, par ailleurs, proteste contre la présence de 1500 gendarmes dans le port. L'Intersyndicale, quant à elle, se plaint de ce que "le droit au travail personnel n'a pas été respecté", et proteste contre la "violence" et les "actes de malveillance". A Gand, une assemblée à Ons Huis se prononce pour la poursuite de la grève et marque sa solidarité aux Anversois. Manifestation de 700 grévistes dans la ville.

Mercrdis 18 : Meeting au Kempische Dock et manifestation de 5000 dockers. Les manifestants portent des effigies de dirigeants syndicaux ; elles seront symboliquement brûlées. Une délégation du comité est reçue par le bourmestre. Pour l'Association des employeurs, on assiste à une tendance à la reprise, et le trafic est tout à fait normal.

Jeudi 19 : Réunion entre le "comité de grève" et l'Intersyndicale, sans résultats.

Vendredi 20 : pour l'Association maritime, le trafic a repris de manière plus intense.

Lundi 23 : Après Pâques, le mouvement continue. Chaque jour, des chiffres sont communiqués à la presse, tendant à prouver que le trafic maritime est normal.

Mardi 24 : 3000 dockers manifestent. Bagarres dans le centre d'Anvers, lorsque les manifestants arrachent les volets et brisent les vitres des sièges des deux grandes centrales du Transport, de la F.G.T.B. et du journal "socialiste" Volksgazet. Plusieurs flirts sont blessés, des journalistes sont insultés par les grévistes ; le "comité de grève" intervient pour les protéger. Après la manifestation, des grévistes entrent dans le port et mettent le feu à une grue en activité. Violente bagarre avec les jaunes qui conduisent la grue.

Des membres du comité avaient pris la parole avant la manifestation, pour condamner toute violence, tandis qu'une délégation de mineurs de Winterslag, Waterschei et Eisden vait, elle, appelé à l'attaque des sièges des syndicats. Le "comité de



grève" rencontre des dirigeants de la régionale anversoise de la F.G.T.B. ; ceux-ci, qui "souhaitent" une solution urgente au conflit", promettent d'intervenir auprès des dirigeants de l'U.B.O.T. (laquelle refuse de recevoir une délégation de grévistes). Le comité publie, dans la soirée, un communiqué où il déclare n'être en rien responsable des incidents de l'après-midi.

Pour l'Association maritime, le trafic est normal.

Le matin, à Gand, l'assemblée des grévistes décide de poursuivre le mouvement au moins jusqu'au 1er mai et envoie une délégation à Anvers pour la manifestation de l'après-midi. Les patrons gantois refusent la discussion en-dehors des syndicats avec les grévistes.

Première collecte de 11.200 francs chez les travailleurs de Mercantile Marine Engineering Dock Company.

Mercredi 25 : les forces de police sont renforcées à Anvers. Nouvelle manifestation devant les bâtiments dessyndicats. Une cinquantaine de grévistes essaient de pénétrer dans l'un de ceux-ci, ce qui entraîne des bagarres avec les flics. Même à Gand, où la grève est totale, les patrons prétendent qu'une "certaine activité" règne dans le port.

Jeudi 26 : A Anvers, réunion entre l'Intersyndicale et le "comité de grève", où ce dernier se défend d'être responsable des incidents de mardi et mercredi. Vervliet et les autres bonzes apprécient "que le comité de grève ne se dresse pas contre l'organisation syndicale" (!) et émettent leur première manoeuvre de chantage à l'encontre des grévistes : ils acceptent en effet d'examiner les "solutions de compensation" pour la perte subie par les grévistes, à condition que ceux-ci reprennent le travail !

Dans l'après-midi, des bagarres éclatent entre jaunes et grévistes ; plusieurs de ceux-ci sont arrêtés.

A Gand, une nouvelle assemblée a lieu, au cours de laquelle des représentants syndicaux exposent les tentatives faites depuis le début du mouvement pour satisfaire les revendications.

Vendredi 27 : dans un meeting au Kempische Dock, les grévistes rejettent le chantage de l'Intersyndicale. Une nouvelle réunion entre celle-ci et le comité ne donne rien. Après l'assemblée, alors que plusieurs centaines de grévistes se rendent dans la zone interdite, la police et la gendarmerie "dispersent" un groupe sous prétexte que celui-ci veut "occuper de force" un cargo ! Des journalistes sont secoués, par les flics cette fois. Les grévistes ripostent en envoyant des wagons contre les flics.

Samedi 28 : Glinne, ministre "socialiste" de l'Emploi et du Travail, reçoit l'Intersyndicale. Celle-ci développe sa manoeuvre de chantage et propose que des mesures financières soient prises en faveur des grévistes à la reprise du travail, en attendant le premier salaire (c'est ce qu'on appellera la "prime de soudure")

Lundi 30 : l'Intersyndicale communique que la situation au port d'Anvers est normale et que, à Gand, les navires sont chargés et déchargés !

## M A I

Mardi 1er : les dockers grévistes assistent en masse aux manifestations du 1er mai, à Gand comme à Anvers. Dans cette dernière ville, l'U.B.O.T. a renoncé à participer en tant que telle au cortège, mais le "comité de grève" a obtenu de la régionale F.G.T.B. que les dockers puissent manifester... solidement encadrés par un service d'ordre... Les dockers huent copieusement au passage Jos van Eynde, co-président du P.S.E., Major, ex-ministre du Travail et ancien bonze syndical anversois, Craeybeckx,

et les dirigeants syndicaux qui trônent dans la tribune. Des oeufs sont jetés à la tête de ces aimables personnages.

A Gand, l'évolution du mouvement est symbolisée par la présence, en tête du cortège du ministre socialiste Ansele encadré par un dirigeant P.S.B. et un dirigeant P.C. du "comité de grève". Un "service d'ordre des dockers" avait au préalable viré les gauchistes présents (d'après les termes du Drapeau Rouge).

Jeudi 3 : à Gand, l'A.C.S. et la F.G.T.B. ont fait un don de 570.000 francs aux grévistes. A Anvers, c'est toujours l'obstination de l'Intersyndicale des ports. A 7 heures, le bureau d'embauche, rouvert pour la première fois depuis le 9 avril, sur la consigne du ministère de l'Emploi, a dû refermer immédiatement ses portes devant l'attitude déterminée des grévistes. Ceux-ci refusent de toucher le chômage.

Le "comité de grève" se dit "indigné" par les méthodes de propagande utilisées par Amada". Pour le comité, 1200 dockers sont au travail.

Vendredi 4 : discussions à Saint-Nicolas entre le "comité de grève" gantois et l'Intersyndicale. Il en sort un protocole d'accord où les syndicats confirment la validité de la convention, refusent de reconnaître le mouvement, appellent à la reprise, promettent d'intervenir pour que les dockers ne perdent pas le bénéfice de la sécurité sociale et des allocations familiales, et promettent également le versement de 3000 francs d'indemnité lors de la reprise. Au cours de la préparation de la prochaine convention, les syndicats tiendront compte des souhaits exprimés au cours de la grève et les résultats des négociations avec le patronat seront soumis par référendum à tous les syndiqués (et même pour les autres - note de Liaisons). Enfin, un treizième mois doit être attribué à la fin de 1974.

Manifestement, le "comité de grève" fait du plat-ventre devant les instances syndicales ; il va même jusqu'à "s'engager à défendre la proposition d'accord".

Samedi 5 : le matin, les dockers gantois se prononcent pour la reprise du travail mardi. A Anvers, les discussions entre le comité et l'Intersyndicale, portant sur les propositions négociées vendredi, sont rompues en fin de matinée, du fait que les offres faites aux Anversoises sont inférieures à celles faites aux dockers gantois.

Dimanche 6 : reprise des pourparlers à Anvers.

Lundi 7 : les débardeurs gantois, réunis en assemblée, décident de poursuivre la grève par solidarité avec leurs camarades d'Anvers, où les propositions de l'Intersyndicale sont à nouveau rejetées. L'assemblée a également décidé que les négociations devraient dorénavant réunir paritairement des représentants des deux ports. A Anvers, une manifestation autorisée a lieu, mais le bourgmestre a imposé que le cortège ne passe pas devant les sièges syndicaux. Quelques heurts avec la police et avec des dockers qui rentrent du travail.

Mardi 8 : à 7 heures, le local d'embauche du Kempische Dock est ouvert ; cependant, les embaucheurs ne se font pas voir et, de leur côté, les dockers ne se présentent pas au chômage. D'après le président du comité, 300.000 francs ont déjà été recueillis. Le travail au port d'Anvers est normal, affirme toujours l'Association maritime.

Mercredi 9 : l'U.B.O.T. et l'Intersyndicale refusent de recevoir une délégation du "comité de grève". A Gand, une assemblée des grévistes accepte de reprendre le travail si on leur promet 80 francs (au lieu de 100) et une prime de soudure de 6000 francs.

Jeudi 10 : manifestation dure de 3000 dockers dans le centre d'Anvers, menée par une centaine de femmes de grévistes, contre le siège de l'U.B.O.T. Les manifes-

tants réclament le paiement des indemnités de grève et affrontent les matraques des flics à coups de parapluies. L'une des femmes est sérieusement blessée. Nouveau refus de l'Intersyndicale de recevoir des membres du comité. Pour les patrons, il y a eu 780 dockers au travail pendant la 1ère semaine de grève, 8300 pendant la 2ème, et 8700 pendant la 3ème;

Vendredi 11 : 2000 manifestants bloquent la circulation dans le centre de la ville. Près du Kempische Dock, des manifestants arrêtent les voitures sortant du port et contrôlent les occupants ; deux voitures remplies de jaunes sont renversées. La police intervient et procède à des arrestations. Rencontre entre le bourgmestre, le commissaire en chef et le commandant de gendarmerie d'Anvers, deux grévistes et deux membres du "comité de grève".

Dimanche 13 : des collecteurs de fonds sont arrêtés par la police.

Lundi 14 : La répression policière dans les manifestations d'Anvers se durcit. Une première bagarre éclate lorsque 2500 grévistes essaient de forcer le barrage de police qui barre la rue où se trouve le siège de la F.G.T.B., puis une autre lorsque les dockers démolissent une voiture de la B.S.R. qui suit le cortège ; l'un des occupants de celle-ci tire un coup de feu en l'air. A ce moment, la gendarmerie intervient en force avec matraques et auto-pompes et grenades lacrymogènes, et disperse la manifestation; 15 arrestations. Distribution de vivres par un délégué d'une association de classes moyennes. A Gand, à la suite d'une réunion entre les syndicats et le bourgmestre, les anciennes propositions sont à nouveau faites aux grévistes et refusées par ceux-ci.

Mardi 15 : La manifestation prévue à Anvers est interdite; A une centaine de mètres du bureau d'embauche, la police communale et la gendarmerie sont là en force, attendant d'intervenir contre les 1200 manifestants. Devant le déploiement de forces, les premiers dockers du cortège font demi-tour, ce qui n'empêche pas la gendarmerie de charger brutalement. Un photographe de presse est aussi matraqué, et les gendarmes tentent de saisir son appareil ; il est finalement emmené. Les passants n'échappent pas aux coups. Nombreuses arrestations. A Gand, la tentative de conciliation échoue. D'après le bourgmestre, cet échec est dû à la présence de dockers anversoïis. Il décide en conséquence de renforcer les forces de police et de gendarmerie pour "assurer la liberté du travail" et appelle des dockers à reprendre le lendemain.

Mercredi 16 : à Gand, 15 dockers protégés par les flics reprennent le travail. A Anvers, le président du comité envoie une lettre aux mandataires politiques de la région, leur demandant d'intervenir pour résoudre le conflit. Nouvelle distribution de vivres. Des contrôles d'identité sont opérés au Kempische Dock (à la demande du directeur du local d'embauche, dont l'accès est en principe réservé aux seuls dockers), dans les environs du port, ainsi qu'à la gare, parmi des distributeurs de tracts ; l'un de ceux-ci est arrêté.

Lundi 17 : séance de la Chambre consacrée à la grève. Des députés du P.C. et de la Volksunie (qui ne veut pas être de reste) interpellent Glinne, l'ex-gauchiste du P.S.B., ministre de l'Emploi et du Travail, qui leur répond qu'il ne peut reconnaître que les syndicats comme "interlocuteurs valables", afin de ne pas créer de précédent (!). Van Geyt, du P.C., reproche au gouvernement de ne pas soutenir les grévistes !!! La Volksunie, elle, demande la médiation de Glinne. Pour le C.V.P., le P.L.P., le P.S.B., pour Major, la grève n'est l'affaire que d'aventuriers gauchistes, etc., etc... Glinne et Major reprochent à la R.T.B.-B.R.T. son

soutien aux grévistes. Le premier annonce la prise de mesures destinées à empêcher l'entrée du port à ceux qui ne sont pas dockers. Le second étend ses critiques à l'agence Belga ! A noter que certains interpellateurs du P.S.B. établissent une différence entre la grève de Gand, "qui se déroule dans l'ordre", et celle, "anarchique" du port d'Anvers.

Une conférence de presse de l'Intersyndicale ressort le même baratin démagogique et confus, ainsi que les attaques contre la Radio. Le bourgmestre "socialiste" d'Anvers interdit de nouvelles manifestations. Le port est ceinturé et nul autre que les dockers (et les flics) ne peut y entrer, pas même les journalistes. A l'Université de Louvain, un employeur essaie d'engager des étudiants sous des prétextes divers, en réalité pour travailler dans le port, ce qui provoque une réaction violente chez des groupes d'étudiants et une campagne contre le procédé (signalé aussi au Centre Universitaire d'Anvers). L'employeur est chassé de Louvain.

Plus d'un million de francs a déjà été récolté dans le pays.

A Gand, une quinzaine de dockers travaillent...

Près de Courtrai, 5200 ouvriers des sièges de Zwevegem et Ingelmunster des usines Beckaert partent spontanément en grève. Leurs revendications : un treizième mois et 5000 francs de prime. Les syndicats reconnaissent le mouvement et demandent aux grévistes de reprendre le travail pour les négociations.

Vendredi 18 : la manifestation interdite se transforme en simple meeting sur la Sint Jansplein entourée par la police et la gendarmerie. Les dockers et le "comité de grève" ont appris l'interdiction par la radio. Au cours du meeting, des télégrammes de solidarité sont lus, provenant de partout dans le pays ; des délégations des dockers de Rotterdam, de la F.N., de Caterpillar, des mineurs du Limbourg affirment leur soutien aux grévistes.

Il semble que des dissensions se manifestent dans le "comité de grève", si l'on peut en juger par les interventions de deux de ses dirigeants, Wuytack, qui attaque violemment l'Intersyndicale, et Kerschaver qui souligne que la grève n'est pas dirigée contre les syndicats.

A Gand, les dockers au travail sont au nombre de... 4 ! Les ouvriers de plusieurs usines de la région décident de verser une heure de salaire aux dockers ; c'est aussi le cas des pompiers gantois.

Lundi 21 : au bureau d'embauche d'Anvers, les premières lézardes apparaissent dans le front des grévistes : une quarantaine d'entre eux veulent réclamer le cachet leur permettant de toucher l'indemnité de chômage ; l'intervention du comité les en empêche. Un meeting se déroule, auquel assiste une délégation de la Fédération des Métallos de Liège-Huy-Waremme. La poursuite de la grève est votée par les assistants.

Le "comité de grève" de Gand demande au roi "de bien vouloir jouer un rôle de médiateur"... Il adresse une lettre demandant la même chose à Glinne et Leburton. Une cinquantaine de dockers travaillent.

Reprise du travail chez Beckaert.

Mardi 22 : la Fédération Anvers-Limbourg des ouvriers métallurgistes menace d'exclure ceux qui mèneraient des actions de solidarité avec les dockers en grève. Chez Beckaert, échec des négociations.

Mercredi 23 : à Gand, une nouvelle assemblée décide de continuer le mouvement, par solidarité avec les Anversois. Distribution de vivres par les classes moyennes. Reprise de la grève, sous contrôle syndical, dans les 4 sièges (7200 ouvriers) du groupe Beckaert.

Jeudi 24 : une manifestation de 120 femmes et de quelques dockers défile dans les rues d'Anvers, canalisée par la police, et ne peut se rendre devant le bâtiment de l'U.B.O.T. Statu-quo dans la grève, seuls une dizaine d'hommes se présentent au chômage.

A Gand, 85 dockers seraient au travail, protégés par la gendarmerie, dont les effectifs ont été doublés.

A Bruxelles, création du Comité de Soutien à la grève, rassemblant des secteurs syndicaux "de gauche", tandis que Debunne écrit dans la Volksgazet un article vantant les conventions collectives et expliquant qu'il "ne sied pas que n'importe qui, sous n'importe quel prétexte, se mette en grève et reçoive automatiquement les allocations (financées par les cotisations de tous)". Après 7 semaines de grève, il n'a pas peur d'affirmer que "les travailleurs ont tout à perdre en voulant embarrasser leurs propres syndicats".

Vendredi 25 : A Gand, le climat s'échauffe. Les dockers occupent le local de la C.S.C., puis forment un cortège, dispersé par la gendarmerie. Incidents au local d'embauche de Gand, où la police veut empêcher les grévistes de tenir un meeting, et où la gendarmerie intervient avec tout son arsenal répressif des grands jours. On compte plusieurs blessés. Le bourgmestre C.V.P. Van Den Daele interdit tout rassemblement.

Lundi 28 : 93.000 francs sont réunis par les réparateurs de navires. Ce n'est là qu'un exemple de l'extension du mouvement de solidarité parmi les usines du pays. A Gand, le comité appelle les grévistes au calme, suite à l'interdiction des rassemblements.

Chez Cockerill, 800 ouvriers des fours à coke de Seraing et d'Ougrée déclenchent une grève sauvage pour des augmentations de salaires. 8000 ouvriers sont mis en chômage technique. Cette grève rompt la convention signée en mars, mais immédiatement, les délégués et permanents syndicaux entament des discussions avec la direction.

Mardi 29 : la situation est plus calme à Anvers, mais la grève n'évolue pas. Au Kempische Dock, des femmes de grévistes prennent la parole pour dénoncer le comité gantois, qui les a empêché de s'exprimer devant l'assemblée.

Un mouvement de revendication se dessine chez les policiers de la ville d'Anvers. Vives protestations suite à la saisie par la B.S.R. de films destinés à la T.V. Chez Cockerill, la grève est reconnue par le Front Commun après l'échec des négociations.

Mercredi 30 : le R.A.L.-L.R.T. appelle à une manifestation nationale. Le "comité de grève" condamne cette "immixtion dans l'action menée par les dockers". Par ailleurs, un vote secret est annoncé pour le 4 juin.

## J U I N

Vendredi 1er : les dockers gantois décident de reprendre le travail, sans avoir obtenu le moindre avantage. Le "comité de grève" pousse à cette décision, et, cette fois, les appels des délégués anversoises ne changent rien à l'affaire.

A Anvers, les discussions sur la décision des Gantois vont bon train 35 femmes tentent encore de manifester devant le siège de l'U.B.O.T.; la police les en empêche. Nouvelles protestations des journalistes de la R.T.B.-B.R.T. à propos de la saisie des films.

A Seraing, les syndicats, défendant un accord intervenu la veille, tentent de faire reprendre le travail aux cokiers. Ceux-ci s'y opposent violemment et empêchent les syndicats de procéder à un vote. Chez Beckaert, par contre, la tra-

vail reprend : les revendications ne sont satisfaites qu'à moitié.

Lundi 4 : 1117 dockers, soit 48,6% des présents, votent pour la reprise du travail; 1181, soit 51,4%, veulent poursuivre le mouvement. Comme il faut à ces derniers 65% des voix, le "comité de grève" demande la reprise. Cela ne va pas sans engueulades. 2300 dockers se présentent immédiatement au chômage. L'Intersyndicale annonce le paiement de la prime de soudure de 3000 francs. A Gand, 500 dockers sont au chômage, faute de navires sur lesquels travailler.

Mardi 5 : à l'embauche du matin, 311 dockers seulement reçoivent du travail. Mais les grévistes ne se résignent pas et ils inaugurent, tardivement, une nouvelle tactique de lutte : ils refusent l'embauche aux séances de l'après-midi et se présentent tous en bloc pour recevoir leur cachet de chômage. Quatre dockers seulement acceptent l'embauche. Cette réaction ultime des dockers semble avoir pour cause le fait que l'Intersyndicale doit verser la prime de soudure à tous, y compris les jaunes. Le "comité de grève" lance un appel en faveur de la reprise. (+)

Chez Cockerill, les cokiers de Seraing et d'Ougrée, que les syndicats ont réunis en assemblées séparées, refusent de voter sur les dernières propositions tendant à leur faire reprendre. L'opposition aux manœuvres syndicales se manifeste au grand jour : ceux de Flémalle, qui avaient voté en faveur des propositions, apprenant la décision de leurs camarades, brûlent leurs bulletins de vote.

Mercredi 6 : la majorité de l'équipe du matin se présente au chômage, mais la tentative désespérée des grévistes avorte : à 13 heures, on refuse de leur accorder le cachet de chômage si les équipes ne sont pas au complet. Heurts avec des foremen et avec la police, dont le cordon autour du port ne s'est toujours pas déserré. Les vitres des portes du local d'embauche sont brisées dans la bagarre. Devant la riposte à leur dernière arme, les dockers abandonnent la lutte et se présentent en masse à l'embauche pour les équipes du soir et de la nuit.

Jeudi 7 : les derniers grévistes anversois se résignent mal à la reprise. Le travail reprend, mais irrégulièrement d'une pause à l'autre. Le "comité de grève" décide de mettre sur pied une "commission de contrôle" comprenant des membres de tous les groupes qui se trouvent dans le comité, et dont le travail consistera à établir son rapport financier. A ce propos, le comité annonce que les fonds s'élèvent à 1 million 750.000 francs, dont 800.000 ont déjà été distribués.

Chez Cockerill, les travailleurs refusent à nouveau de voter, estimant qu'ils ne sont pas en nombre suffisant.

.....  
A Anvers, le mouvement ne s'éteint pas du jour au lendemain : pendant le reste de la semaine, les dockers refusent fréquemment l'embauche ; mais cette résistance est très irrégulière et petit à petit le travail reprend normalement, en présence de la police, qui stationne toujours au Kempische Dock.

.....  
(+) Des femmes de grévistes l'interpellent sur la destination des fonds récoltés. La situation est loin d'être calme.

#### QUI ÉCRIT LI A I S O N S . . . . .

Tout camarade isolé qui possède des informations sur une grève, ou tout autre sujet intéressant la situation sociale, peut se mettre en rapport avec nous, envoyer un article ou aider à en rédiger un.

LES INFORMATIONS : nous tentons de mettre dans les mains des travailleurs des in-

formations qui peuvent leur être utiles dans la lutte quotidienne.

COLLABORER A LIAISONS, régulièrement ou occasionnellement, ne signifie en aucun cas se faire récupérer par une chapelle politique.

Pour que Liaisons soit efficace, il faut que les contacts soient nombreux ; à la demande de tout camarade, nous pouvons contribuer à mettre sur pied des réunions de contact.

ADRESSE POSTALE : S. Wauty, Boîte Postale 208, 4000 LIÈGE 1.

Abonnement pour 12 numéros : 100 francs. Etranger : 150 francs. Le numéro : 10 francs.

Tout soutien supplémentaire est le bienvenu.

NUMEROS ENCORE DISPONIBLES : Liaisons n°3, 6, 7, 8 (Historique de la Grande Grève de 60-61), 11, 12, 14, 17, 18, 19, 20, Brochure sur la grève du Limbourg de 1970.

.....

O ù N O T R E   A C T I O N   S E   S I T U E .

"L'émancipation de la classe ouvrière sera l'oeuvre de la classe ouvrière elle-même"

La transformation radicale de notre société ne peut se faire que par un mouvement révolutionnaire du prolétariat. Les autres catégories socio-économiques et les mouvements de révolte qui en sont issus jouent un rôle d'appoint dans la mesure de leur exploitation et de leur oppression par le capitalisme sous sa forme privée ou d'état.

L'expérience des organisations traditionnelles de la classe ouvrière, partis et syndicats, montre qu'elles ne sont que des éléments de stabilisation et de conservation du régime d'exploitation. Les bureaucraties syndicales sont les auxiliaires de toute classe dominante dans un état moderne. D'autre part, depuis toujours, le système parlementaire n'est que le paravent des oligarchies et bureaucraties privées ou d'état.

Les soi-disant partis et avant-gardes révolutionnaires, qui se prétendent les détenteurs de la conscience de classe et de la voie vers la révolution, et qui reproduisent la distinction traditionnelle entre dirigeants et dirigés, ne peuvent aboutir au maximum qu'à une nouvelle situation de domination et d'exploitation ne modifiant en rien les rapports de production.

Nous estimons, quant à nous, que l'avènement d'une société nouvelle sera l'oeuvre de l'ensemble des travailleurs qui créeront eux-mêmes leurs propres organes de décision, assumant ainsi directement la responsabilité de leurs luttes. Ces organes sont l'émanation directe du pouvoir ouvrier, les délégués élus se trouvant sous le contrôle immédiat et permanent de l'ensemble des travailleurs.

Dans cette optique, LIAISONS se définit comme un regroupement de camarades, aux fins d'information mutuelle et de liaisons entre les travailleurs qui, à l'échelle régionale, nationale ou internationale, veulent coordonner leurs luttes. LIAISONS se solidarise avec l'action de groupes analogues dans d'autres pays.

.....

On manque de nouveau de sous à Liaisons. Nous demandons aux camarades qui le reçoivent régulièrement de verser leur abonnement, ou de le renouveler. Nous voudrions en particulier que ceux qui recevront ce numéro nous envoient sa contre-partie - 20 francs -, car sa réalisation a été particulièrement coûteuse.